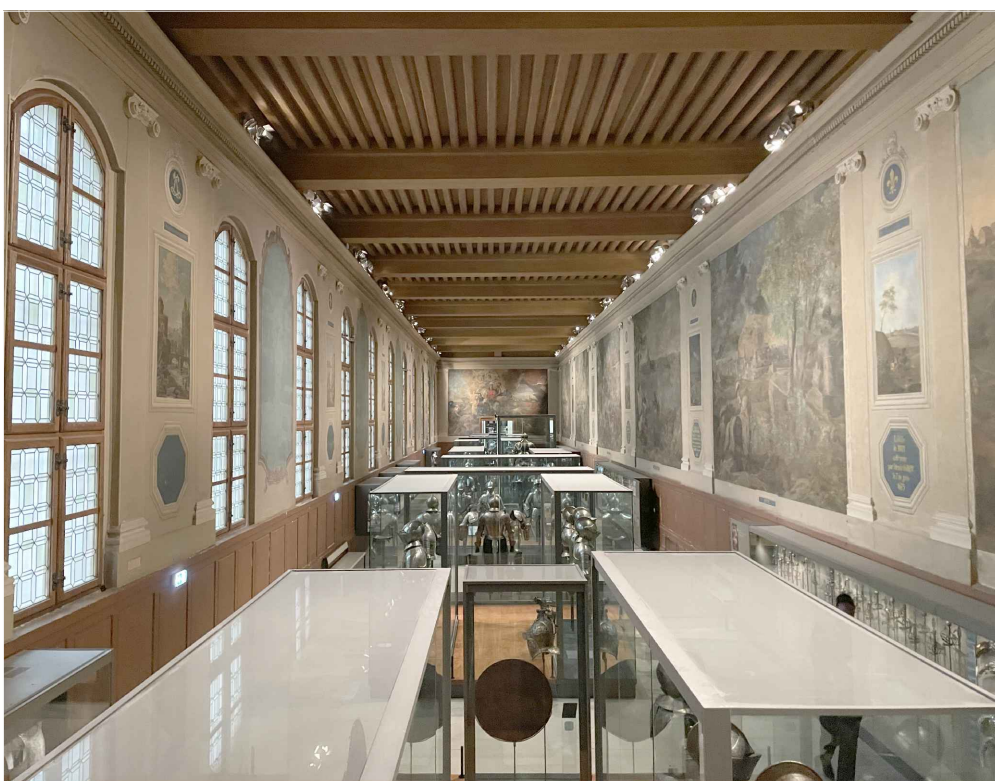


MAÎTRE D'OUVRAGE : MUSÉE DE L'ARMÉE
75 - PARIS 7^{ème} ARRONDISSEMENT

RESTAURATION DES DÉCORS MURAUX DE LA SALLE DE L'EUROPE



J U I N 2 0 2 6

PRO-DCE INDICE 2

I - RAPPORT DE PRÉSENTATION



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	Page 2
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	Page 3
RAPPEL DES PROTECTIONS	Page 5
PRÉSENTATION DE L’ÉTUDE	Page 6
RÉSUMÉ HISTORIQUE GÉNÉRAL DE L’HOTEL NATIONAL DES INVALIDES	Page 8
REPÈRES CHRONOLOGIQUES	Page 20
ÉTUDE HISTORIQUE CONCERNANT LE RÉFECTOIRE DE L’EUROPE DE L’HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES	Page 25
- Le réfectoire des soldats, centre de la vie communautaire de l’Hôtel des Invalides	Page 26
- Attribution de la paternité du cycle peint du réfectoire de l’Europe	Page 31
- Approche de datation des interventions successives menées sur le décor peint du réfectoire	Page 33
- Essai de reconstitution chronologique des différentes appellations des réfectoires des Invalides	Page 38
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	Page 39
- Sources manuscrites	Page 39
- Sources imprimées	Page 39
- Bibliographie sélective	Page 40
CRITIQUE D’AUTHENTICITÉ DU RÉFECTOIRE DE L’EUROPE ET DE SES PEINTURES MURALES	Page 41
- Les peintures murales	Page 41
- Les éléments menuisés	Page 43
ÉTAT SANITAIRE	Page 45
- État sanitaire des peintures murales	Page 45
- État sanitaire des lambris et des parties menuisées	Page 46
ÉTAT PROJETÉ	Page 50
- Parti d’intervention	Page 51
- Rappel des conditions d’installations de chantier	Page 52
- Restauration en conservation des peintures murales	Page 52
- Restauration des parties menuisées	Page 53
- Restauration de la quincaillerie et de la serrurerie	Page 55
- Maçonnerie pierre de taille	Page 55
DOCUMENTS GRAPHIQUES	carnet graphique séparé

RAPPORT

PRÉAMBULE

La présente étude de diagnostic concerne la restauration des décors muraux de la salle de l'Europe du musée de l'Armée. Cette salle, située du côté est du site entre la cour d'Honneur et la cour de la Victoire constitue l'un des quatre réfectoires anciens conservés de l'Hôtel national des Invalides. Elle abrite aujourd'hui une partie des collections du musée de l'Armée, et plus particulièrement une partie des objets datant du XVI^e siècle. Comme les autres réfectoires, cette salle est décorée de grandes peintures murales représentant les campagnes militaires et les victoires de Louis XIV.

Le réfectoire de l'Europe présente la particularité d'avoir été très peu étudié jusqu'ici. Dans la période récente, une seule étude réalisée en 2023 par le BET Arcanes et portant essentiellement sur les peintures figuratives sert d'étude de diagnostic préalable à cet avant-projet.

Dans son état actuel, le réfectoire présente un état hétérogène dû en grande partie aux réparations malheureuses et au mauvais entretien des grands décors muraux, tant peints que menuisés. L'ensemble, globalement en mauvais état, renvoie une image peu flatteuse des lieux et ne met pas en valeur les collections qui y sont exposées. En conséquence, cet avant-projet de restauration concerne principalement les peintures murales figurant les batailles de Louis XIV, objets de cette commande. Cependant, ces peintures faisant partie d'un grand décor complet qui couvre les quatre élévations de la salle, il est nécessaire de les restaurer dans leur totalité.

L'analyse et le projet proposés visent donc non seulement à la restauration stricto sensu des huit grandes peintures murales mais également à celle des décors peints les accompagnant sur le mur ouest, faux pilastres et médaillons, et aux éléments menuisés immédiatement adjacents, lambris, cimaises, stylobate, base, chapiteaux, corniche, fenêtres, portes.

L'amélioration de la muséographie ne fait pas partie de cet avant-projet, elle sera traitée à part, directement par le musée. Les vitrines sont prévues conservées en l'état et seule la présentation et l'éclairage seront repris à cette occasion.

Fait à Paris le 18 mai 2026

Christophe Batard ACMH

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

ÉDIFICE

Édifice emblématique édifié sous le règne de Louis XIV afin d’assister et d’héberger les soldats blessés au service de la Couronne, l’Hôtel des Invalides, un des plus vastes bâtiments de la capitale, est construit entre 1671 et 1678 sous la direction de l’architecte Libéral Bruant, puis parachevé par Jules Hardouin-Mansart jusqu’en 1706. L’ensemble est par la suite complété par une série de bâtiments dessinés par Robert de Cotte, puis par son fils Jules-Robert, jusque dans les années 1750, régularisant et harmonisant ainsi le plan général et donnant à l’édifice l’essentiel des dispositions que nous lui connaissons encore aujourd’hui.

Fidèle à sa vocation initiale dédiée à la prise en charge des blessés de guerre et du grand handicap, désormais assurée par l’Institution nationale des Invalides, l’ensemble monumental accueille désormais le musée de l’Armée, le musée des Plans-Reliefs, le musée de l’Ordre de la Libération et la chancellerie qui y est rattachée. Le site est également le siège de certaines autorités militaires, à l’instar du gouverneur des Invalides, du gouverneur militaire de Paris ou encore du secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale, mais aussi d’organismes dédiés à la mémoire des anciens combattants, comme l’Office national des anciens combattants et des victimes de guerre. Se trouve également au cœur du site, l’église Saint-Louis-des-Invalides, composée des deux espaces que sont le Dôme, ancienne chapelle royale aujourd’hui désacralisée devenue panthéon militaire, et l’église dite « des soldats » ou cathédrale Saint-Louis, dédiée aux offices et cérémonies religieuses. L’Hôtel national des Invalides est protégé au titre des Monuments historiques par classement sur la liste de 1862, confirmé par publication au journal officiel du 18 avril 1914 et dont l’étendue est par la suite précisée par arrêté du 23 mai 1906 et par décret présidentiel du 12 avril 1935.

OBJET

Le présent avant-projet porte sur l’étude des peintures murales et des grands décors du réfectoire de l’Europe. Il s’appuie sur l’étude du BET Arcanes réalisée sur ce sujet en 2023 et sur l’étude du BET RES réalisé conjointement à cet avant-projet. Le réfectoire constitue l’un des rares espaces intérieurs du site protégée au titre des Monuments historiques.

ÉTAT ACTUEL

Désireuse d’améliorer les conditions de conservation des peintures murales du réfectoire, de permettre une nouvelle présentation des objets conservés dans ce lieu et par là d’améliorer le parcours muséal et la visite, la Maitrise d’Ouvrage a mandaté l’agence 2BDM représentée par Christophe Batard, Architecte en Chef des Monuments Historiques, pour établir l’avant-projet pour la restauration des décors muraux de la salle de l’Europe. L’objectif est d’approfondir un état sanitaire des peintures murales et de leur environnement, de comprendre les causes des altérations et de proposer un projet de restauration à la MOA qui prennent en compte les exigences de conservation et de présentation au public.

ÉTAT PROJETÉ

Au regard du mauvais état actuel des grandes peintures murales et des peintures mineures et décors menuisés qui les accompagnent, le projet ne porte que sur cette urgence, c'est-à-dire les élévations du réfectoire, le sol et le plafond étant en bon état relatif.

En ce qui concerne les grandes peintures murales, les conclusions des études des BET Arcanes et RES ne laissent pas de doute, il ne reste probablement que très peu d'éléments d'origine. Il est donc proposé de conserver au mieux l'état existant après refixation et nettoyage sans chercher à retrouver spécialement les motifs authentiques, ces derniers ayant pour la plupart complètement disparus sans laisser de traces. Pour arriver à une présentation de ces décors qui soit acceptable pour le public, il est donc proposé d'améliorer les dispositions existantes sans remise en cause profonde des diverses restaurations successives réalisées depuis 1717, date de la première restauration de ces peintures.

Le présent système de régulation du climat, dont les installations, prises et rejets d'air sont situées dans la cour de la Victoire, bien qu'insuffisant, ne nécessite pas d'être repris. Cependant, les importantes dégradations des décors dues à l'humidité et à la condensation impliquent la modification des menuiseries des fenêtres situées à l'extrémité nord de la salle afin de permettre l'aération quotidienne nécessaire des lieux.

D'autre part, afin de permettre une présentation cohérente et harmonisée de ces peintures murales, il est nécessaire de restaurer en même temps les peintures d'accompagnement, faux pilastres, médaillons, cartouches, trumeaux et les décors menuisés, portes, plinthes, lambris, cimaise, stylobate, base et chapiteaux, dont de nombreux éléments authentiques non étudiés jusque-là.

RAPPEL DES PROTECTIONS

Classement MH liste de 1862, journal officiel du 18 avril 1914 :

Hôtel des Invalides.

Classement MH par décret du 23 mai 1906 :

Église Saint-Louis, le Dôme, la Cour du Dôme, sa grille et ses pavillons sur la place Vauban ; la façade nord de l'Hôtel, y compris les deux pavillons des extrémités, la grille, les deux corps de garde et le fossé entourant l'avant-cour ; les façades intérieures qui encadrent la Cour d'Honneur (le classement s'applique aussi à l'intérieur, aux locaux et œuvres d'art ci-après : salle dite anciennement le grand salon, située au-dessus de la voûte du grand portail ; salle dite anciennement Apothicairerie, actuellement salle d'honneur située au rez-de-chaussée, corridor d'Alger ; anciens réfectoires sur la cour d'honneur, contenant les peintures murales par Van der Meulen et les frères Martin).

Classement MH par décret présidentiel du 12 avril 1935 :

Galleries entourant la cour d'honneur (rez-de-chaussée et premier étage), les escaliers monumentaux situés aux angles de cette cour, **toutes les façades, toitures, cours et jardins** non mentionnés dans le décret du 23 mai 1906.

Site classé par arrêtés du 19 novembre 1910 :

Esplanade des Invalides (entre la grille nord et la Seine).

Secteur sauvegardé par arrêté du 25 septembre 1972 :

Paris 7^{ème} arrondissement.

Site Patrimonial Remarquable par arrêté du 9 août 2016 :

Paris, 7^{ème} arrondissement, englobe toute la partie Est du 7^{ème} arrondissement et s'étend vers l'ouest au-delà du boulevard des Invalides, pour s'appliquer aux Invalides (hors esplanade), ainsi qu'aux îlots formant la façade ouest du boulevard des Invalides, de la rue de Sèvres à l'église Saint François-Xavier.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Construit sur ordonnance de Louis XIV en 1670 afin de soigner les soldats blessés, l'Hôtel national des Invalides constitue un ensemble architectural majeur de l'architecture française. Il s'est développé en deux temps, sa construction et son aménagement ayant été successivement confiés aux architectes Libéral Bruand (1670), pour la façade occidentale au nord, puis à Jules Hardouin Mansart (1676) et Robert de Cotte (1708), qui développèrent la partie sud du site. Si l'Hôtel revêt désormais plusieurs fonctions (culturelle, administrative, militaire, etc.), sa destination hospitalière initiale perdure avec l'Institut National des Invalides (INI), créé en 1918.

Le réfectoire de l'Europe est le dernier des quatre réfectoires dont les peintures murales n'ont pas encore bénéficié d'une restauration complète. Le musée de l'Armée a donc mandaté l'agence 2BDM représentée par M. Christophe Batard, Architecte en Chef des Monuments Historiques, pour étudier et suivre les travaux de restauration de l'ensemble de ces peintures murales. Nous rappelons ici que le réfectoire de l'Europe est l'un des rares espaces intérieur classés au titre des Monuments historiques de ce site depuis le classement par décret du 23 mai 1906. Ce réfectoire, peu étudié, n'a jamais été restauré dans sa totalité et les interventions de reprises des peintures murales réalisées au XX^e siècle, bien qu'importantes, ne s'inscrivent que dans des opérations de sauvegarde d'urgence ou d'entretien accompagnant la réfection du sol, du plafond ou la mise en place d'un système de ventilo-convecteurs.

Le projet de restauration, ici présenté, considérant le budget et le calendrier des opérations de restauration donné par la maîtrise d'ouvrage ainsi que l'état de conservation constaté et détaillé ci-après, propose une amélioration des dispositions existantes sans remise en cause profonde mais en rétablissant la cohérence des lieux afin d'améliorer la présentation générale des peintures et de la salle dans laquelle elles se trouvent.

Localisation

Le musée de l'Armée occupe des locaux principalement répartis autour des quatre cours Moyennes, de Nîmes, de M. Le Curé, de l'Infirmierie, d'Arles et de Toulon, soit dans les bâtiments 02, 03, 04, 05, 06, 07 et 08, ainsi qu'au rez-de-chaussée du bâtiment 12. L'accès du public s'effectue au rez-de-chaussée par les portes vitrées situées de chaque côté de la cour d'Honneur sur ses façades est et ouest du bâtiment 02. L'accueil principal avec la billetterie se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment 12. La salle de l'Europe présente des collections d'objets militaires, elle se situe entre la cour d'Honneur et la cour de la Victoire.

Dans les bâtiments bordant la cour de la Victoire, le musée occupe principalement les côtés nord, est et sud. À l'est, au rez-de-chaussée, le réfectoire de l'Europe, l'un des quatre du site, se signale en façade par de grandes baies cintrées. Au nord et au sud de la cour, des porches permettent le passage carrossable vers la cour d'Angoulême au nord et la cour de Toulon au sud.

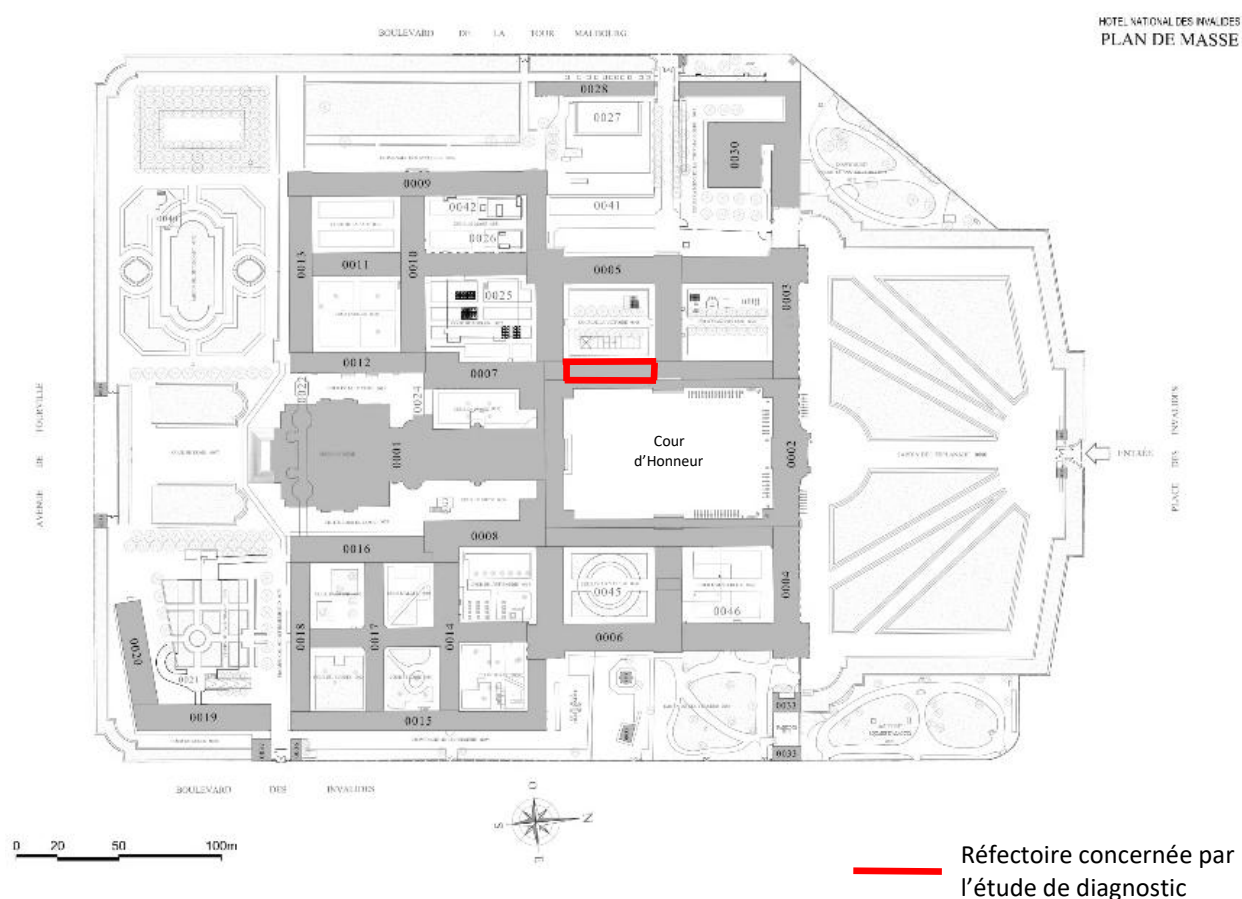


Fig. 01 : Plan de repérage de l'Hôtel national des Invalides

RÉSUMÉ HISTORIQUE GÉNÉRAL DE L'HÔTEL DES INVALIDES

Considéré dès son achèvement comme l'un des monuments les plus somptueux élevés sous le règne de Louis XIV, l'Hôtel des Invalides, malgré une homogénéité apparente, est le fruit de plusieurs campagnes de travaux qui s'étalent des années 1670 aux années 1750, complétées par la suite par diverses opérations de restructurations, de réaménagements et de restaurations tout au long des XIX^e et XX^e siècles.

Origines et construction de l'Hôtel royal des Invalides (1671-1693).

Érigé dans le but d'héberger les soldats blessés au service de la Couronne, l'Hôtel des Invalides reste un des bâtiments les plus emblématiques du règne de Louis XIV.

Le chantier commence en 1671 sous la direction de l'architecte Libéral Bruand et le choix est alors fait de procéder par moitiés. Ainsi, la partie orientale, élevée du nord au sud est terminée en 1674, date à laquelle les premiers pensionnaires sont accueillis, suivie par la construction de la partie occidentale entre 1674 et 1676. Au sud, de part et d'autre de la future chapelle, dont l'emplacement est déterminé depuis le commencement des travaux, se dressent deux ailes, chacune étant terminée par un pavillon carré. Celle située à l'ouest est alors dénommée « Aile des Pères », en référence aux pères Lazaristes s'occupant du service religieux de l'établissement, tandis que l'aile orientale abrite une boulangerie, fonction qui disparaîtra sous Louis XV.

Dès 1676, Libéral Bruand est progressivement remplacé par un nouvel architecte, Jules Hardouin-Mansart qui est alors chargé de bâtir la double église du site. Ce dernier intervient cependant sur d'autres aspects de l'Hôtel, à l'instar des travaux menés sur l'avant-cour, destinés à magnifier l'entrée et la façade de Bruand, avec un jeu de fossés secs et une imposante grille encadrée de deux pavillons formant guérite, terminés en 1680. Hardouin-Mansart modifie par ailleurs la composition initiale de Bruand, en ajoutant, dans l'angle sud-est, les « nouvelles infirmeries », tenues par les sœurs de la Charité, dont les travaux commencent en 1679. Ce chantier aboutit à la création, côté ouest, d'un autre édifice formé de quatre ailes entourant une cour carrée. Mais Hardouin-Mansart est principalement connu pour l'église Saint-Louis, qui reste son chef-d'œuvre au sein de l'édifice. Le lieu de culte se compose alors de trois éléments articulés ensemble que sont l'église ou « chœur des soldats » affectée aux soldats, une autre église de plan centré inscrite dans un carré et coiffée d'un dôme destiné au roi, et, comme liaison entre les deux, un sanctuaire ovale flanqué de deux sacristies circulaires. Commencées au même moment, les deux églises vont pourtant être terminées à plus de deux décennies d'intervalle. Nécessaire au fonctionnement de l'établissement, l'église Saint-Louis ou « chœur des soldats » est bâtie en premier, entre 1676 et 1679, tandis que l'église du Dôme, chapelle royale destinée à affirmer la puissance et le pouvoir du souverain n'est terminée qu'en 1706.



Fig. 02 : Adam Pérelle, *L'Hôtel de Mars ou des Invalides*, n. d. [vers 1675], Paris, musée Carnavalet, G. 13367.

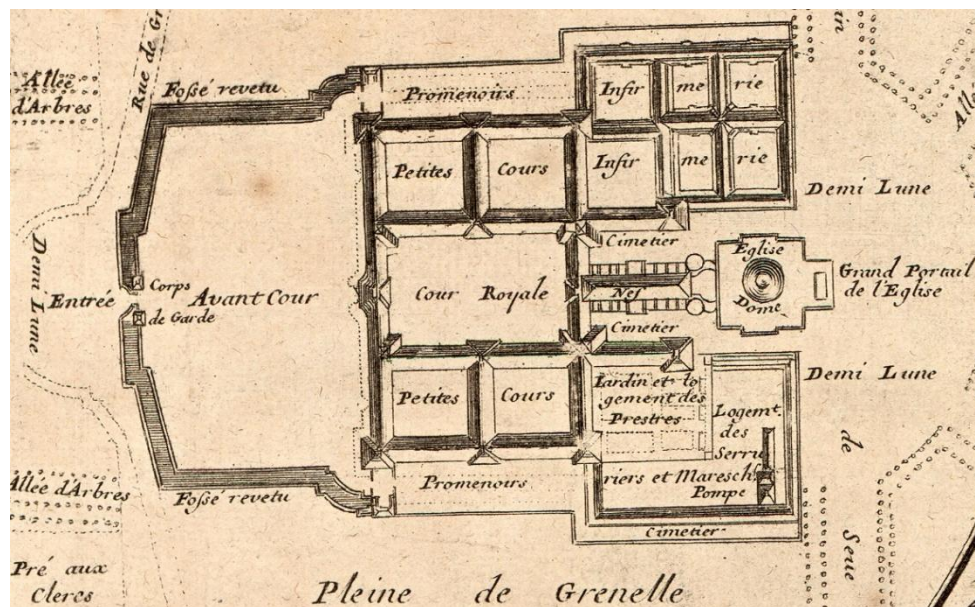


Fig. 03 : Nicolas de Fer, « Plan et vue de l'hôtel royal des Invalides [détail] », 1705, extrait de Nicolas de Fer, *L'Atlas curieux ou le Monde représenté dans des cartes générales et particulières du ciel et de la terre [...]*, 1705, Paris, Bibliothèque nationale de France, département Arsenal, FOL-H-201 (2).

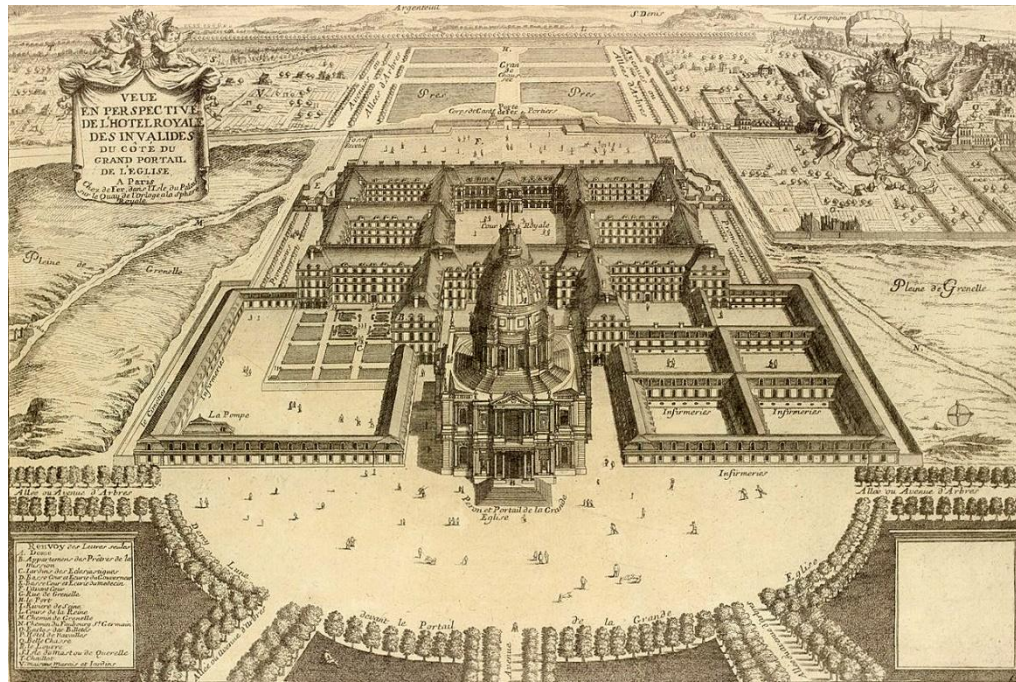


Fig. 04 : Nicolas de Fer, « Plan et vue de l'hôtel royal des Invalides », 1705, extrait de Nicolas de Fer, *L'Atlas curieux ou le Monde représenté dans des cartes générales et particulières du ciel et de la terre* [...], 1705, Paris, Bibliothèque nationale de France, département Arsenal, FOL-H-201 (2).

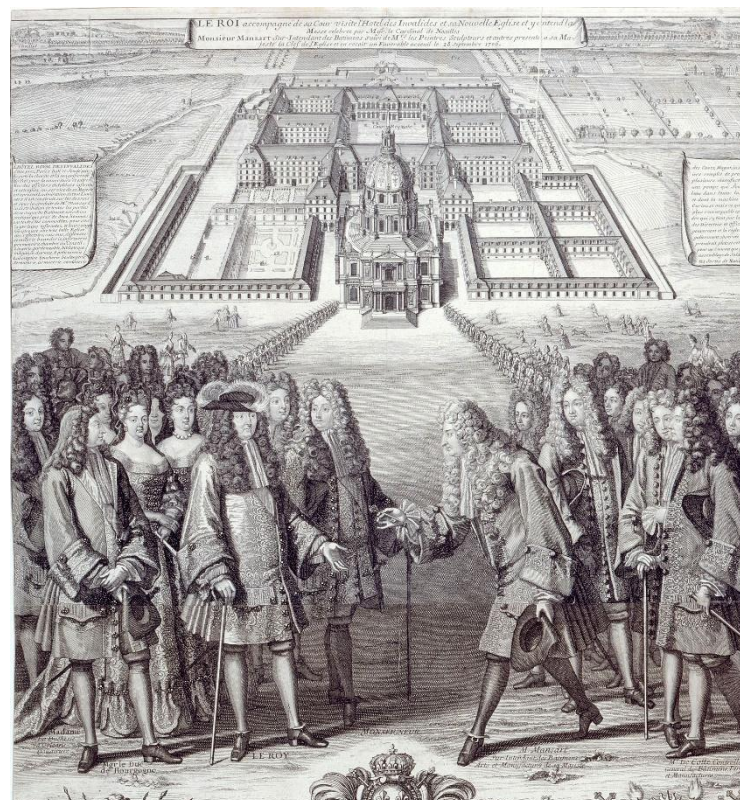


Fig. 05 : Anonyme, *Le roi accompagné de sa cour visite l'Hôtel des Invalides et sa nouvelle église et y entend la messe [...], Monsieur Mansart [...] présente à sa Majesté la clef de l'église [...] le 28 septembre 1706, 1707*, Paris, musée Carnavalet, G.20310.

L'ultime agrandissement de l'Hôtel au XVIII^e siècle (1730-1755).

Le reste des aménagements et constructions qui donnent à l'Hôtel son aspect définitif ont lieu sous le règne de Louis XV lorsque de nouveaux édifices sont édifiés. Ainsi, dans les années 1730, une nouvelle boulangerie est construite, au sud-est de l'ensemble, sur les plans de l'architecte Robert de Cotte. Ces équipements, jugés dangereux, sont ainsi déplacés en dehors des murs de l'Hôtel. En 1736, une nouvelle apothicaire est aménagée au rez-de-chaussée de l'aile nord des Infirmeries sous la direction de Jules-Robert de Cotte, fils du précédent, qui supervise par la suite ce qui reste la plus importante opération réalisée sous le règne de Louis XV. En effet, entre 1749 et 1755 est édifié, dans la partie sud-ouest de l'établissement, le « Bâtiment des Officiers », qui se rattachant alors parfaitement aux bâtiments existants qu'il régularise à l'ouest. L'édifice prend alors l'essentiel des dispositions que nous lui connaissons aujourd'hui.



Fig. 06 : Charles-Léopold Grevenbroeck, *Les Invalides vus du Cours-la-Reine*, 1738, Paris, musée

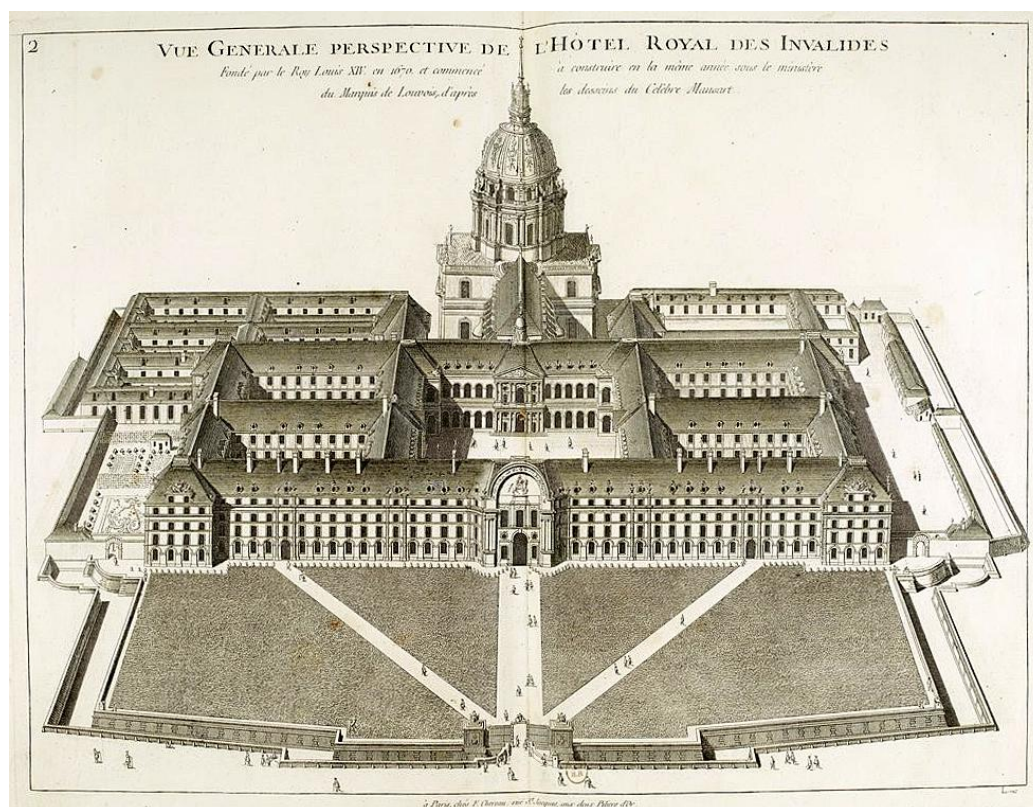


Fig. 07 : Gabriel-Louis Pérou, « Vue générale perspective de l'hôtel Royal des invalides », extrait de, *Description historique de l'hôtel royal des Invalides*, 1756, Paris, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie. PET FOL-HC-13.

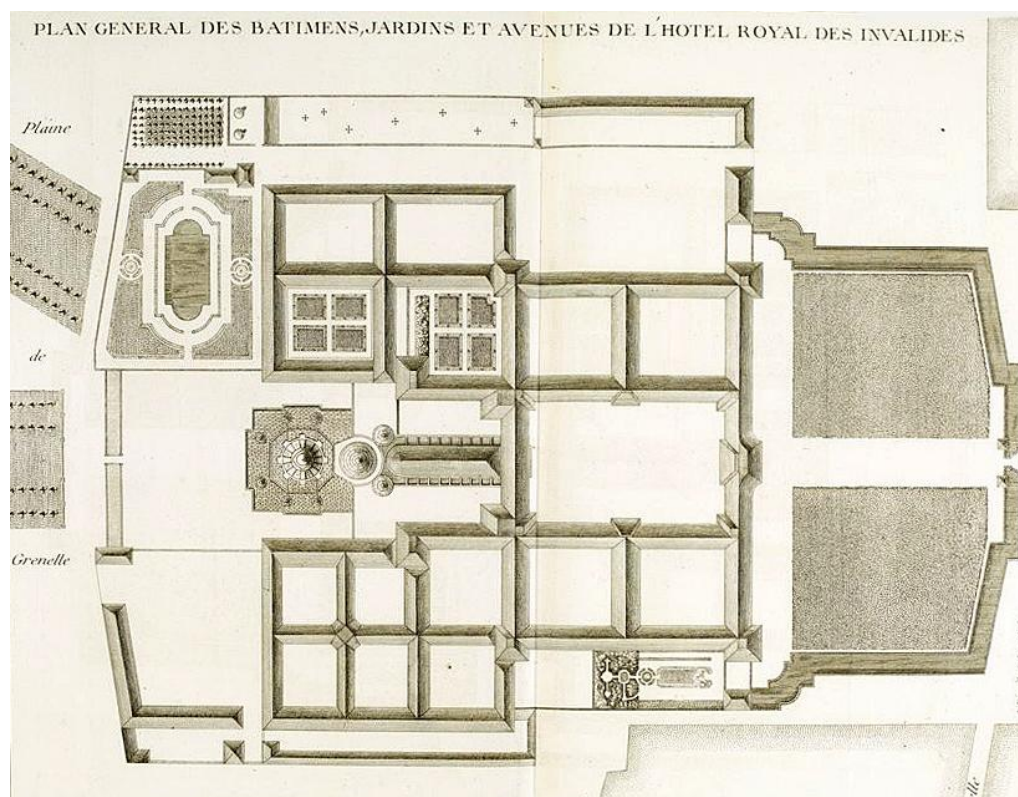


Fig. 08 : Gabriel-Louis Pérou, « Plan général des bâtiments, jardins et avenues de l'hôtel royal des Invalides », extrait de, *Description historique de l'hôtel royal des Invalides*, 1756, Paris, Bibliothèque nationale de France. département Estampes et photographie. PET FOL-HC-13.

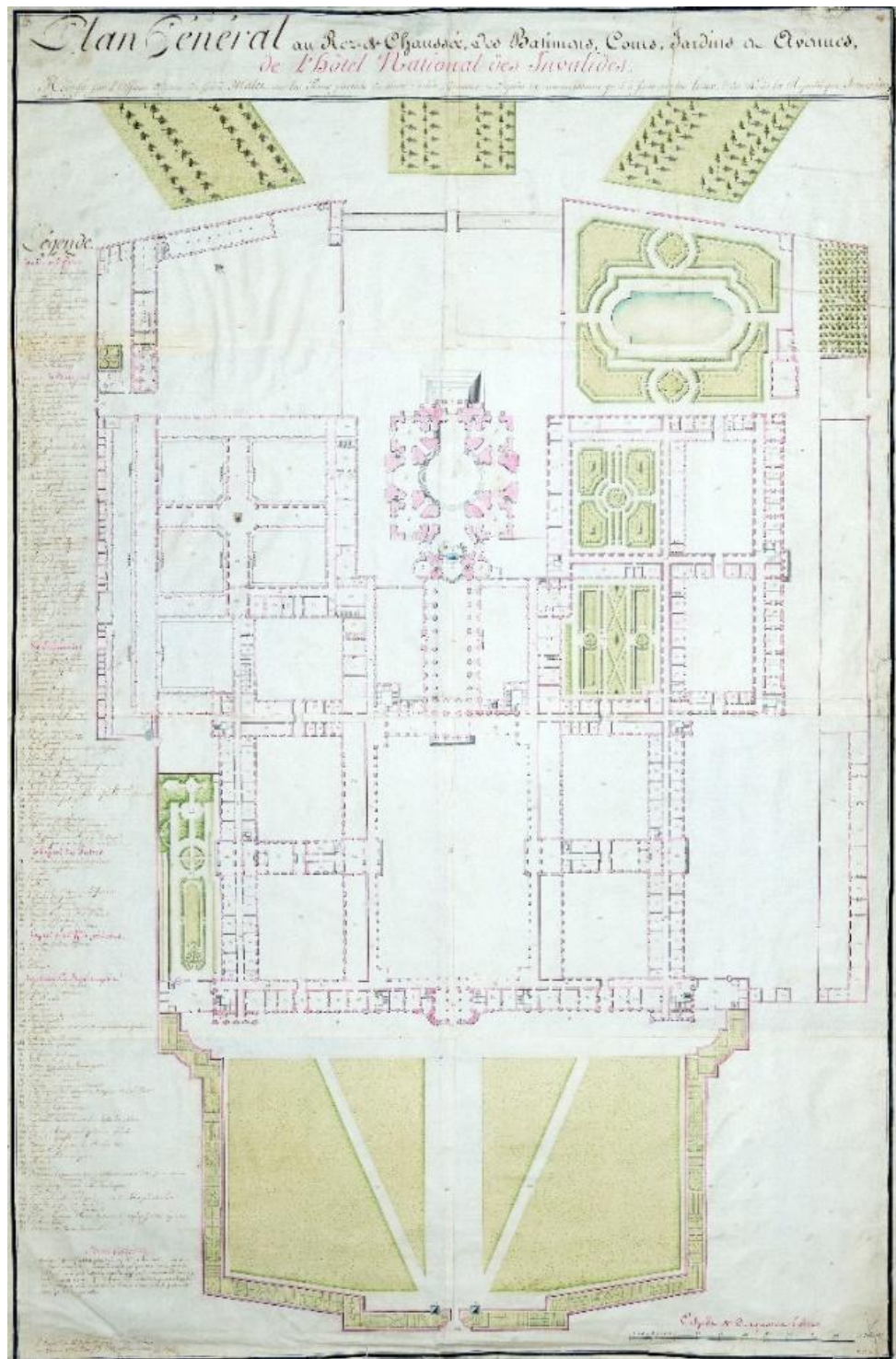


Fig. 09 : Malet [officier du Génie], *Plan général au rez-de-chaussée des bâtimens, cours, jardins et avenues de l'hôtel national des Invalides*, 1796. Paris, musée Carnavalet, D.8207.

De la Révolution à la fin du XIX^e siècle : un édifice en pleine mutation.

Durant la Révolution et avec les tourments révolutionnaires qui voient de nombreux actes de vandalisme être commis, notamment envers les décors royaux et religieux du monument, l'Hôtel, devenu Hôtel national des militaires invalides, ne change pas de destination malgré un léger déclin. Il faut par la suite attendre le Premier Empire pour que l'institution connaisse à nouveau un certain rayonnement, occasionnant restructurations et transformations de certaines parties des bâtiments existants.

Tout au long du XIX^e siècle, l'usage et le prestige de l'institution perdurent malgré les changements réguliers de régimes politiques. Dès 1838, les cours, galeries, salles et corridors de l'Hôtel sont renommés en référence aux lieux et à l'histoire militaire de la France. Entre 1842 et 1853, après le retour des Cendres de Napoléon I^{er} en décembre 1840, l'architecte Louis Visconti est chargé de la construction de son tombeau dans l'église du Dôme, qui devient dès lors une prestigieuse nécropole militaire.

Le déclin de la fonction hospitalière de l'Hôtel s'amorce peu à peu avec l'avènement de la Troisième République en 1871, en raison de la diminution significative du nombre de pensionnaires et les interventions sur l'Hôtel se limitent alors à des opérations ponctuelles de réparations et d'entretien courant, exception faite de la construction, entre 1873 et 1876, par l'architecte Alphonse-Nicolas Crépinet, d'une verrière séparant le Dôme, ancienne chapelle royale devenue panthéon militaire et l'église dite « des soldats », ou cathédrale Saint-Louis-des-Invalides, à l'usage des pensionnaires des Invalides.

L'intérêt patrimonial pour le site, amorcée sous le Second Empire par le classement de l'Hôtel des Invalides sur la liste des Monuments historiques en 1862, se concrétise un peu plus encore avec l'installation des collections du musée de l'Artillerie en 1871, la création du musée historique de l'Armée en 1896 et la confirmation de la protection de l'Hôtel au titre des Monuments historiques par les listes d'édifices classés de 1875, 1889 et 1900.

En marge de l'aspect patrimonial de l'établissement, le site est progressivement investi par plusieurs hautes autorités militaires dès lors que, le 1^{er} avril 1898, le Gouvernement militaire de Paris s'établit aux Invalides. Plusieurs parties de l'édifice sont alors partagées entre trois services dépendant de deux ministères : la chefferie du Génie de Paris-sud pour le ministère de la Guerre et le service des Monuments historiques et celui des Bâtiments civils et Palais nationaux pour l'administration des Beaux-Arts, rendant encore plus complexes les questions d'entretien des bâtiments

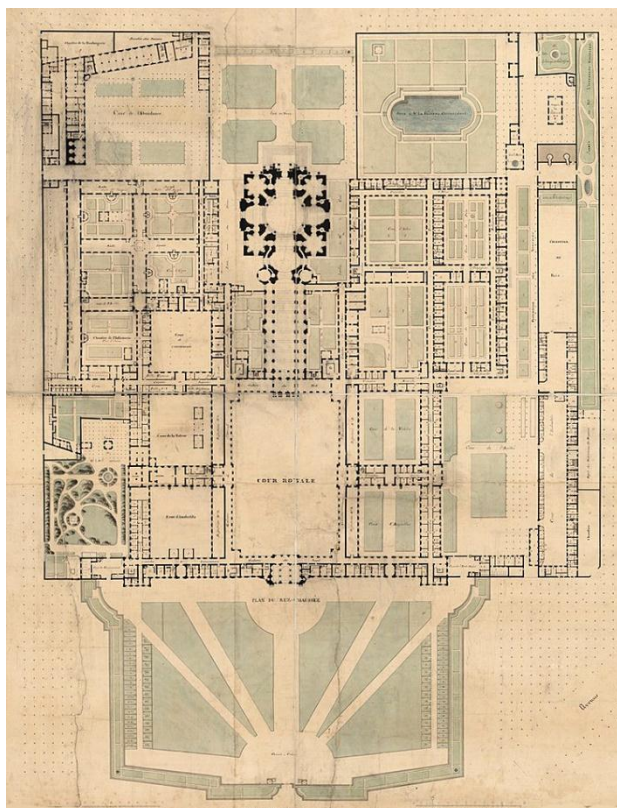


Fig. 10 : Anonyme, *Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel des Invalides*, 1845, Bibliothèque nationale de France,

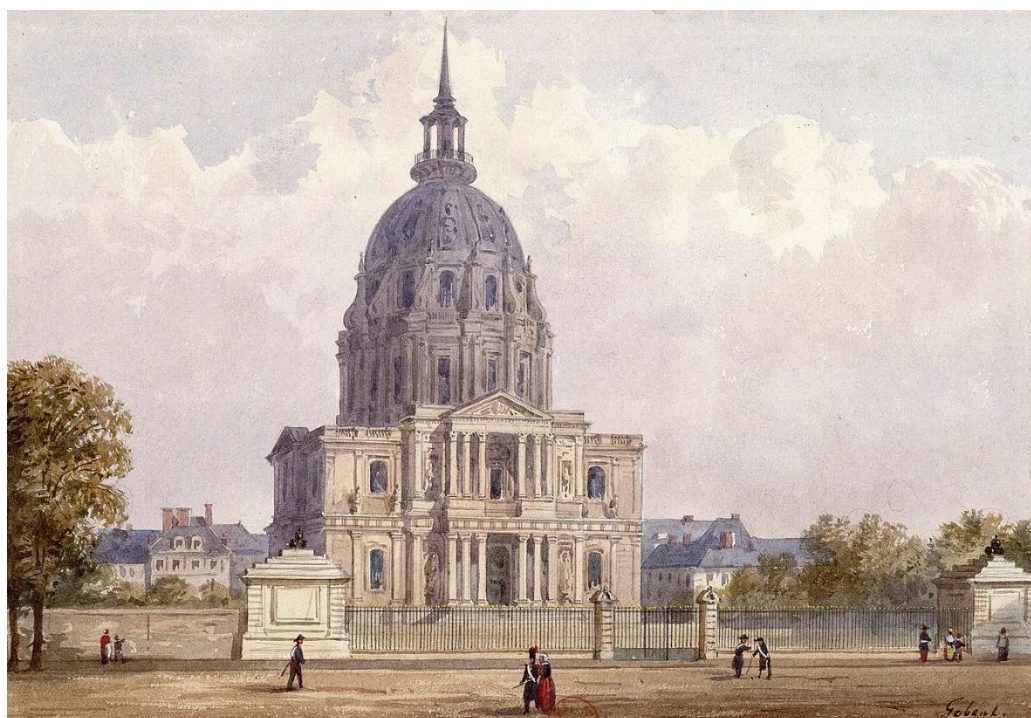


Fig. 11 : Gaspard Gobaut, *Paris, Église des Invalides et place Vauban*, n. d. [vers 1850], Paris, Bibliothèque nationale de France, RESERVE VE-53 (E)-FOL.



Fig. 12 : Anonyme, *Paris nouveau, Hôtel des Invalides Vue prise de la Seine*, n. d. [vers 1870], Paris, Bibliothèque nationale de France, RESERVE QB-370 (161) -FT 4.



Fig. 13 : Alphonse-Nicolas Crépinet, *Dôme des Invalides*, 1864, Charenton-le-Pont, Médiathèque du Patrimoine et de la

Le XX^e siècle ou l'ère des grandes opérations de restauration de l'édifice.

Au début du XX^e siècle, l'Hôtel connaît à nouveau une baisse significative du nombre de ses pensionnaires, ces derniers étant moins de vingt à la veille de la Première Guerre Mondiale. Les bâtiments connaissent en parallèle nombre de transformations en raison de l'occupation militaire du site de plus en plus importante, comme en témoigne l'installation du Conseil supérieur de la Guerre dans l'Hôtel en 1908. Dès lors, le désordre règne dans l'attribution des crédits dévolus à la restauration de l'édifice, aboutissant à l'arrêté du 23 mai 1906, qui précise davantage le périmètre de protection du site. Les opérations sur les parties classées sont alors à la charge des Monuments historiques, à l'exception du Dôme et de l'église Saint-Louis qui sont confiés aux Bâtiments civils, tandis que le reste continue de dépendre du Génie, qui n'hésite alors pas à réaliser des aménagements de confort, travaux qui ne sont malheureusement peu ou pas documentés. Les pensionnaires, de moins en moins nombreux, sont logés dès 1918 dans les anciennes infirmeries édifiées sous la direction de Jules Hardouin-Mansart. L'entre-deux-guerres est par ailleurs marqué par l'installation, en 1922, du Service général de la Défense nationale (actuel SGDSN), dépendant alors du président du Conseil. En 1933, une nouvelle répartition des charges occasionnées par les bâtiments est décidée : les façades extérieures et les décors de prestige incombent alors au ministère des Beaux-Arts tandis que les grosses réparations, l'entretien des toitures et des canalisations sont à la charge du ministère de la Guerre, sous le contrôle d'un architecte en chef des Monuments historiques. Un décret présidentiel du 12 avril 1935 porte par ailleurs l'extension du classement « Monument historique » à l'ensemble des façades, toitures, cours et jardins, non mentionnés dans l'arrêté du 23 mai 1906.

Quelques décennies plus tard, l'architecte en chef André Ventre dirige une première campagne de restauration générale, menée entre 1935 et 1938, avant que cette dernière ne soit brusquement interrompue par le violent incendie survenu en décembre de cette même année et qui occupe dès lors l'essentiel des crédits de travaux des années suivantes. La Seconde Guerre mondiale, durant laquelle le site est transformé en caserne par l'occupant, ne permet pas plus la réalisation de travaux significatifs, ces derniers se limitant aux interventions urgentes et impérativement nécessaires.

Au sortir de la guerre, dès 1944, les édicules et baraquements encombrant les différentes cours sont peu à peu détruits au profit de rétablissement de jardins et de la création de fossés.

Mais la majeure partie des interventions du XX^e siècle a lieu entre 1962, date de la loi-programme voulue par André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles, et 1975, date à laquelle est demandé le classement de plusieurs parties de l'Hôtel non protégées, à l'instar des passages cochers. L'architecte en chef Jean-Pierre Paquet, en charge de l'édifice depuis 1942, s'attache ainsi à la restauration et au remplacement de nombreuses menuiseries du site dans un souci d'homogénéisation de l'ensemble visant à mettre en valeur l'édifice, mission que son successeur, l'architecte en chef Bertrand Monnet, s'applique à poursuivre de 1975 à 1982. Les interventions de Jean-Claude Rochette, en charge de l'édifice de 1982 à 1991 portent quant à elles essentiellement sur la restauration du Dôme, réalisée dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la Révolution, tandis que les opérations menées par l'architecte en chef Benjamin Mouton, en charge de l'édifice de 1994 à 2013 s'attachent à la restauration de certaines cours et façades.

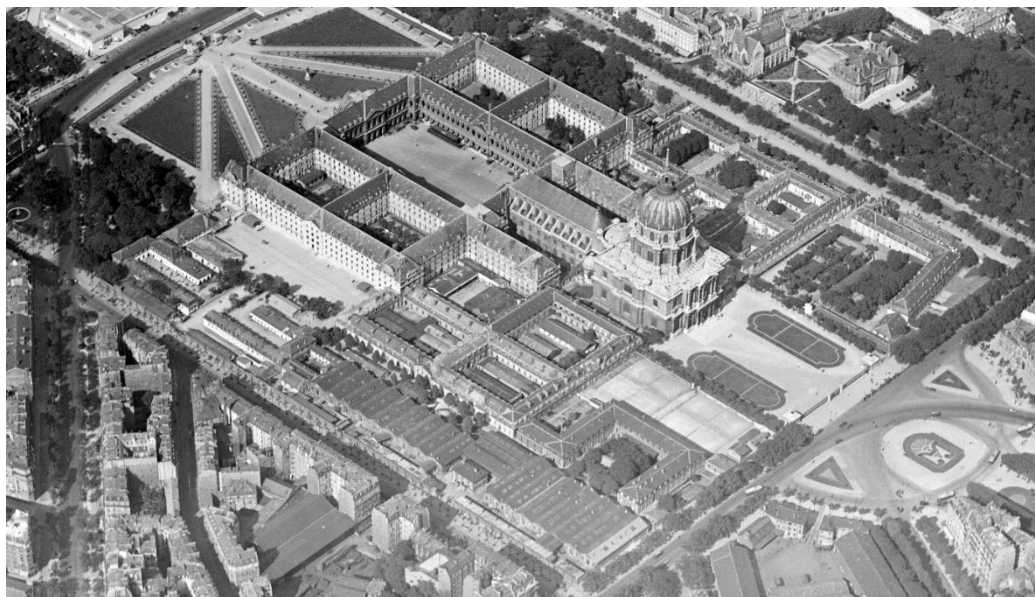


Fig. 14 : Institut géographique public, *Vue aérienne de l'Hôtel national des Invalides*, 1925, Géoportail, CAF.A.145.0019.

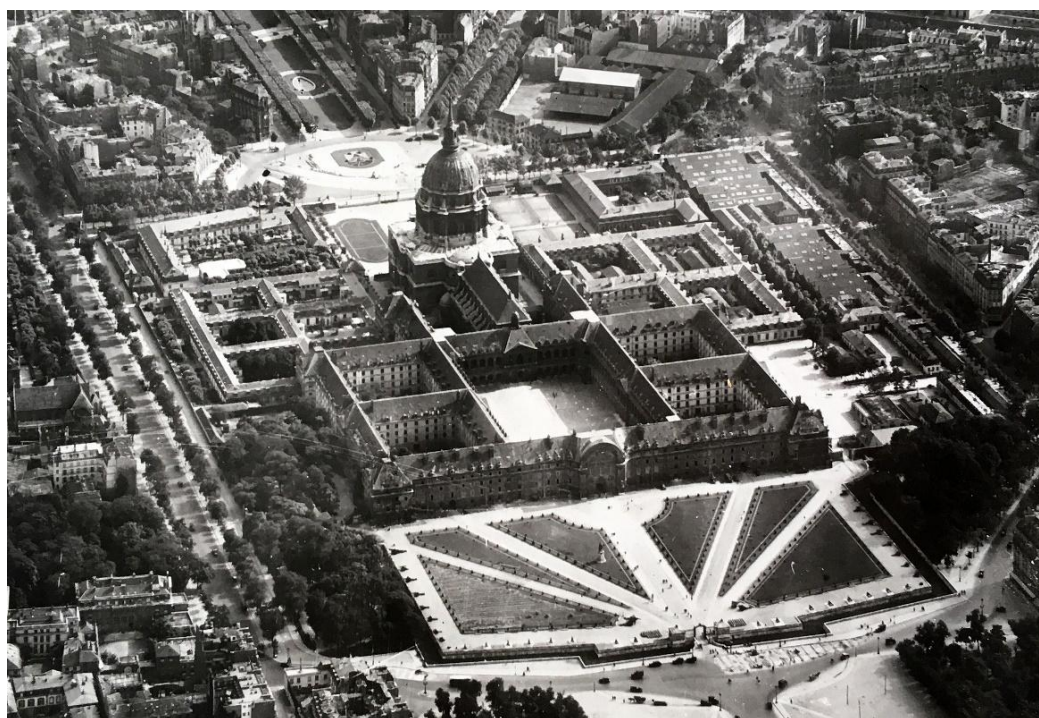


Fig. 15 : Compagnie aérienne française, *Vue aérienne de l'Hôtel des Invalides*, n. d. [avant 1937], Charenton-le-Pont, Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, D.1.75.121.1.

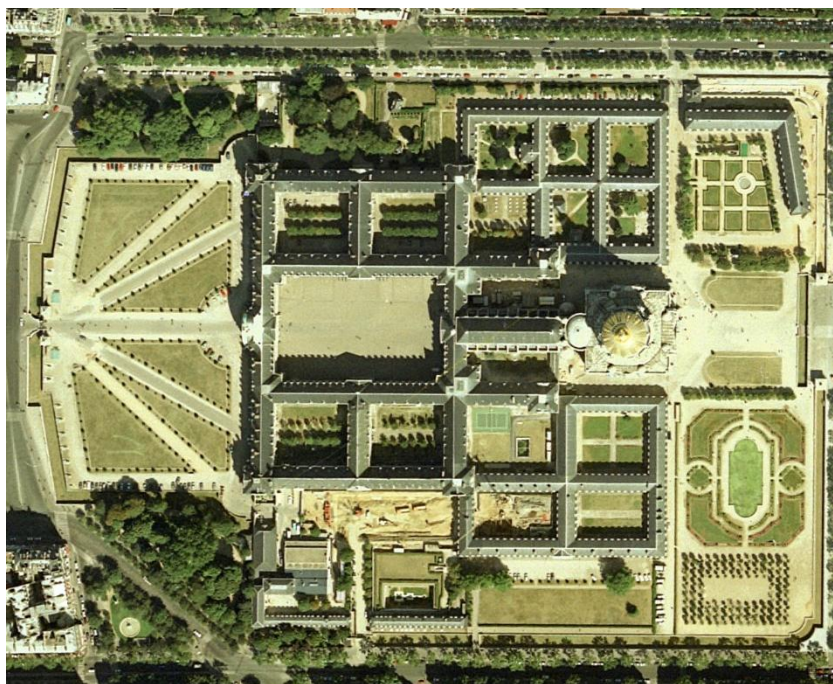


Fig. 16 : Institut géographique public, *Vue aérienne de l'Hôtel national des Invalides*, 1990, Géoportail, FR4605.0776.

Véritable joyau de l'architecture française, l'Hôtel des Invalides poursuit sa vocation initiale dédiée à la prise en charge des blessés de guerre et du grand handicap, désormais assurée par l'Institution nationale des Invalides. Le site accueille également le musée de l'Armée, conservant une des plus exceptionnelles collections d'Europe dédiées à l'histoire militaire, le musée des Plans-Reliefs, le musée de l'Ordre de la Libération et la chancellerie qui y est rattachée. Le site est également le siège de certaines autorités militaires, à l'instar du gouverneur des Invalides, du gouverneur militaire de Paris ou du secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale, mais également d'organismes dédiés à la mémoire des anciens combattants, comme l'Office national des combattants et des victimes de guerre. Se trouve également au cœur du site, l'église Saint-Louis-des-Invalides, composée des deux espaces que sont le Dôme, ancienne chapelle royale aujourd'hui désacralisée devenue panthéon militaire, et l'église dite « des Soldats » ou cathédrale Saint-Louis, à l'usage des pensionnaires de l'institution.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- 1671** Pose de la première pierre du chantier de l'Hôtel royal des Invalides dirigé par l'architecte Libéral Bruand.
- 1671-1674** La partie orientale est élevée du nord au sud.
- 1674** Le bâtiment accueille ses premiers pensionnaires.
- 1674-1676** **Construction de la partie occidentale de l'édifice. Le réfectoire de l'Europe, objet de l'étude est construit lors de cette première campagne de travaux conduite par Libéral Bruant (hors décors).**
- 1676** Début de l'intervention de l'architecte Jules Hardouin-Mansart sur l'édifice.
- 1676-1679** Construction de l'église des Soldats.
- 1676-1706** Construction de l'église du Dôme.
- 1678-1680** Création de fossés sec, dessin de l'avant-cour et pose d'une grille délimitant l'entrée de l'Hôtel. Réalisation des décors des réfectoires.
- 1679-1681** Construction de nouvelles infirmeries au sud-est de l'établissement.
- Vers 1691** Afin d'équilibrer la composition, édification, à l'ouest, d'un ensemble de bâtiments destinés à accueillir logements et ateliers.
- 1704** Création de l'Esplanade des Invalides.
- 1720** Prolongation de l'Esplanade jusqu'à la Seine.
- 1730** Une nouvelle boulangerie est construite hors les murs, au sud-est de l'ensemble, sous la direction de l'architecte Robert de Cotte.
- 1736** Aménagement d'une nouvelle apothicaire au rez-de-chaussée de l'aile nord des infirmeries sous la direction de l'architecte Jules-Robert de Cotte.
Création d'un nouveau puits et de sa pompe.
- 1749-1755** Construction du Bâtiment des Officiers, complétant la partie-sud-ouest de l'édifice.
- 1792** Durant le contexte révolutionnaire, tous les emblèmes de la royauté sont retirés, mutilant ainsi une partie des décors. L'Hôtel devient Hôtel national des Invalides.
- 1803** L'Hôtel retrouve sa fonction initiale.
- 1842-1853** Réalisation du tombeau de Napoléon par l'architecte Louis Visconti après le retour des Cendres de l'Empereur, en 1840.
- 1854** Création de jardins, de murs de clôture et d'une grille d'honneur au sud.
- 1862** Classement par liste de l'Hôtel des Invalides au titre des Monuments historiques.
- 1871** Installation d'un musée de l'Artillerie au sein de l'établissement.
- 1873** Réalisation d'une paroi vitrée séparant le Dôme et l'église des Soldats sous la direction de l'architecte Alphonse-Nicolas Crépinet.
- 1896** Création d'un musée historique de l'Armée au sein de l'Hôtel.
- 1898** Le gouverneur militaire de Paris s'établit aux Invalides.
- 1905** Le musée de l'Artillerie et le musée historique de l'Armée fusionnent et deviennent le musée de l'Armée.
- 1935-1938** L'architecte en chef André Ventre mène des travaux de restauration sur les couvertures et façades donnant sur le boulevard des Invalides, sur la grille d'honneur de l'Esplanade ainsi que sur les lucarnes, corniches et couvertures sur la cour d'honneur, la couverture et la dorure du Dôme et les couvertures et canalisation des cours d'Angoulême, d'Austerlitz et de la Valeur.
- 1938** Un violent incendie dévastant les combles de la façade nord et de la cour d'honneur marque un coup d'arrêt au programme de travaux entrepris par l'architecte André Ventre.
- 1940-1943** Occupation des bâtiments par les troupes allemandes.
- 1942-1975** L'architecte en chef Jean-Pierre Paquet, en charge de l'édifice, dirige un important programme de restaurations et d'aménagements au sein de l'Hôtel.
Remise en état des cours avec destruction des édicules qui les encomrent, remise en état des jardins transformés en potagers pendant la guerre.
- 1954** Dégagement de la cour de Metz.
- 1955** Couverture du pavillon entre les cours de Metz et de l'Infirmerie.
Couverture et façades des bâtiments en regards du boulevard de la Tour-Maubourg.
- 1956** Restauration des couvertures de l'aile Robert de Cotte.

1957	Restauration de l'escalier J.
1962	Loi-programme du 31 juillet 1962 relative à la restauration des grands monuments historiques avec d'importants crédits dévolus à la restauration du site.
1962-1967	Dégagement de l'ancien cimetière et des cours secondaires, ravalement des façades et restauration des couvertures de l'aile Robert de Cotte et de la cour d'honneur. Nettoyage des façades du Dôme, réfection des vitraux et d'une partie de la corniche du Dôme, restauration des façades et couvertures du bâtiment de la conciergerie du gouverneur, remise en état de la grille, des pavillons de garde et des douves de l'Esplanade, aménagement du musée de l'ordre de la Libération, réalisation d'un bloc sanitaire enterré, réaménagement des sacristies de l'église, ravalement de l'aile nord avec changement progressif des menuiseries, remplacement par des copies des statues de Guillaume Coustou encadrant le portail central et changement d'un grand nombre de menuiseries anciennes. Remise en état de la cour de Metz et restauration des façades du bâtiment de l'ancienne boulangerie. Réfection des couvertures des bâtiments existants entre les cours de la Paix et de Mars.
1967	Seconde loi-programme prolongeant les crédits pour les importants travaux à mener jusqu'en 1970. Remplacement des menuiseries de fenêtres du Secrétariat général de la Défense Nationale et réfection des couvertures du bâtiment existant entre les cours de Toulon et de Mars.
1968-1975	Restauration des couvertures et façades de L'INI, rénovation de la façade sur l'Esplanade, du salon d'honneur dans laquelle deux cheminées anciennes sont remontées et réfection du pavage de plusieurs cours et des mosaïques du Dôme, creusement de douves sèches du côté La Tour-Maubourg. Restauration du pavillon d'angle situé à l'ouest de l'Église Saint-Louis. Remplacement de châssis cour de Toulon. Sur le corps central de la façade est, sur le boulevard des Invalides, rétablissement de fenêtres dans leurs dispositions primitives.
1975-1982	L'architecte en chef Bertrand Monnet parachève l'œuvre de son prédécesseur. Il est à l'origine de la restitution du jardin de l'Intendant sur l'emplacement d'un bâtiment militaire détruit et de la création d'un fossé linéaire au sud de l'édifice. Remise en état de la toiture et des parties hautes du pavillon d'angle sud-est, dit « c », situé entre les cours d'Oran, de l'Infirmerie, de la Valeur et le boulevard des Invalides. Remise en état de la façade du versant sud de l'aile Robert de Cotte sur la cour de Mars avec réfection de menuiseries. Restauration de l'aile située entre la cour de l'Infirmerie et la cour de Metz.
1982-1991	Début des travaux de réfection des toitures et des groupes sculptés de la cour d'honneur. L'architecte en chef Jean-Claude Rochette parachève les travaux initiés par Bertrand Monnet sur la cour d'honneur et sur les couvertures des cours latérales. Reprise des bâtiments de l'angle sud-est sur l'avenue de Tourville et le boulevard des Invalides. Dès 1988, restauration du Dôme en vue du Bicentenaire de la Révolution.
1991-1994	Nettoyage de l'église Saint-Louis et remise en état de son éclairage et de son chauffage. Travaux de restauration des façades sous la direction de l'architecte en chef Jacques Lavedan. Travaux d'urgence de confortation de l'escalier B et restaurations des couvertures du Secrétariat général de la Défense nationale et des lucarnes de la cour d'honneur.
1994-2013	Travaux de restauration menés sous la direction de l'architecte en chef Benjamin Mouton. Fin des travaux de réfection des lucarnes de la cour d'honneur.
1997	Aménagement des combles du quatrième étage du musée des Plans-Reliefs sur les plans des architectes Wladimir Mitrofanoff et Christian Garmanaz. Restauration du campanile, des couvertures et du chapier des sacristies de l'église Saint-Louis. Restauration des vitraux de la chapelle Saint-Jérôme.
2000-2008	Reprise des sols intérieurs et extérieurs du Dôme et restauration de ses portes monumentales.
2000	Aménagement du département des deux Guerres mondiales du musée de l'Armée dans le bâtiment des Pères.
2005	Restauration des peintures murales de Joseph Parrocel présentes dans le réfectoire François 1 ^{er} .

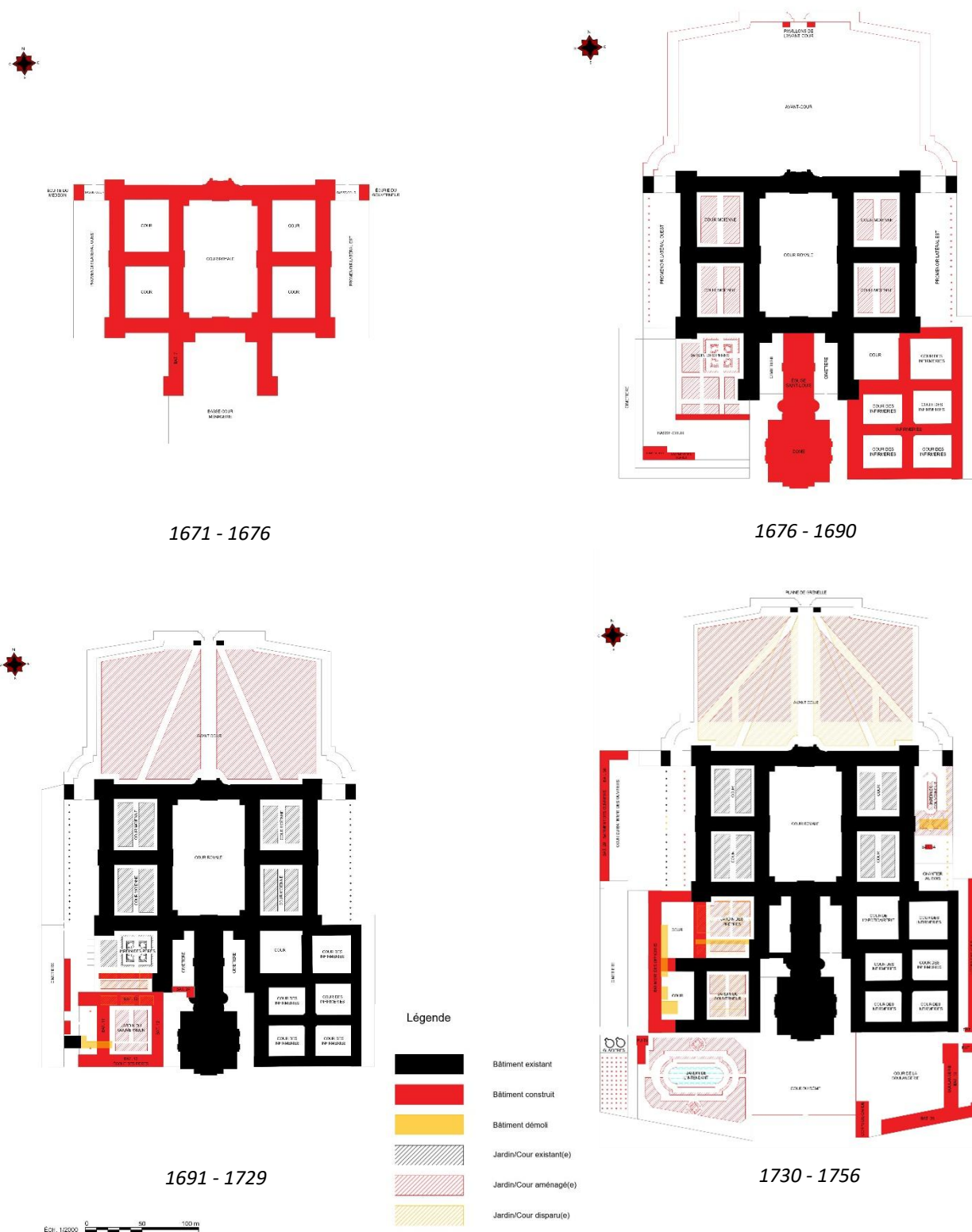


Fig. 17 : Plan général du rdc – Historique d'évolution des bâtiments



Fig. 18 : Plan général du rdc – Historique d'évolution des bâtiments

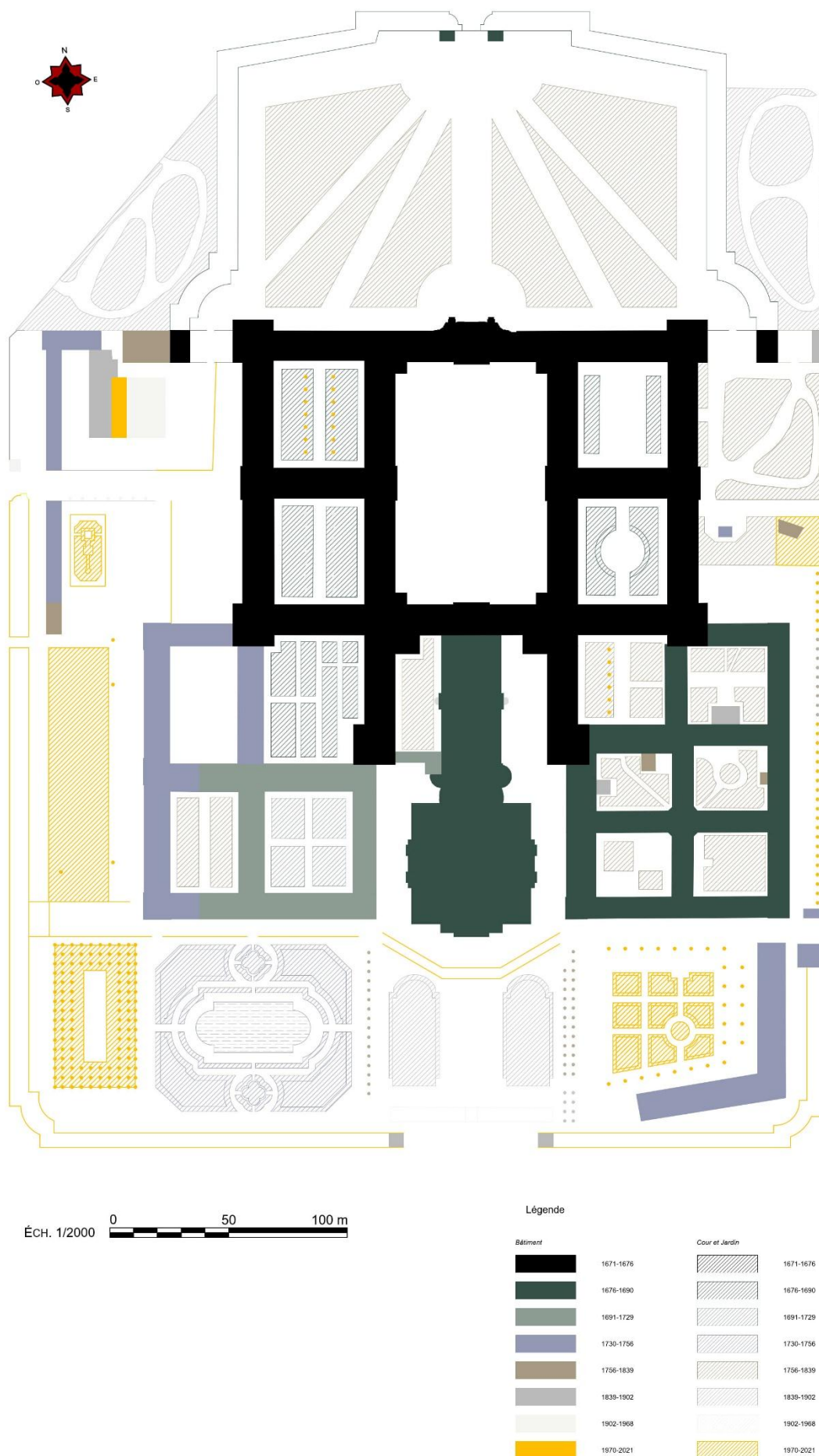


Fig. 19 : Plan général de synthèse – Historique d'évolution des bâtiments

ÉTUDE HISTORIQUE CONCERNANT LE RÉFECTOIRE DE L'EUROPE DE L'HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

Situés au cœur même de l'hôtel royal, de part et d'autre de la cour d'Honneur, les quatre réfectoires, destinés à l'origine aux seuls soldats, font partie des lieux les plus emblématiques de l'institution, de par leur taille, mais aussi de par leur décor peint, réalisé entre 1678 et 1681, dans la première phase de construction de l'hôtel, mêlant allégories et peintures à la gloire des conquêtes militaires du règne de Louis XIV. Ces dernières sont représentées dans l'ordre chronologique, depuis la guerre de Dévolution jusqu'à la fin de la guerre de Hollande, réparties autour de la cour d'honneur dans chacun des réfectoires. Il ne s'agira pas ici d'étudier l'ensemble de ces derniers mais de s'attacher à l'étude de l'un d'entre eux, situé au sud-ouest, anciennement dénommé « Salle Henri IV » et désormais appelé « réfectoire de l'Europe ». Dans cette salle sont disposées, depuis la fin du XIX^e siècle, une partie du fonds d'armes et d'armures du musée de l'Armée.

Imposante par son volume, cette pièce de plan rectangulaire occupe la hauteur de deux étages et présente deux murs de 48.50 mètres de longs, dont l'un est aveugle, contre la galerie de la cour d'Honneur et l'autre, à l'ouest, percé de onze fenêtres. La pièce est desservie, au nord et au sud par deux portes. Au-dessus de la porte sud, une fenêtre éclairait le corridor du premier étage où se trouvaient des chambres de soldats. Mais ce qui frappe le plus dans ce réfectoire reste l'important décor peint habillant les murs, alternant grandes compositions de batailles et petits paysages encadrés. Ce cycle peint relate des épisodes de la seconde partie de la guerre de Hollande menée entre 1673 et 1675, opposant la France et ses alliés que sont l'Angleterre, la principauté de Munster, celle de Liège, la Bavière et la Suède, à la quadruple-Alliance comprenant les Provinces-Unies, le Saint-Empire, le Brandebourg et la monarchie espagnole. La France, par le traité de Nimègue qui met fin à la guerre, confirme son rang de première puissance européenne en acquérant la Franche-Comté et de nombreuses places-fortes dans les Pays-Bas : Maëstricht, Dinan, Seneffe, Oudenaarde, Huy et Limbourg. Ces grandes compositions sont complétées par de plus petites, le tout étant flanqué de doubles pilastres peints à simple filets en trompe l'œil, avec chapiteaux ioniques en bois sculptés en ronde bosse, le tout sur un fond ocre clair. Sous les petits paysages sont peints des médaillons octogonaux portant des légendes en rapport avec la bataille représentée sur les peintures monumentales voisines. Plus haut, des médaillons arborent fleur de lys et « L » entrelacés, le chiffre du roi. Ces éléments peints contrastent avec le bas lambris qui fut traité avec une grande sobriété.

Ce programme iconographique narrant les campagnes victorieuses de Louis XIV avait alors une double vocation : décorer une salle de réfectoire pensée comme une galerie, et montrer aux soldats que le sacrifice n'avait pas été vain, inscrivant leur héroïsme dans les siècles, sous l'œil du souverain pour lequel ils avaient combattu, représenté par une allégorie au-dessus de la porte nord.

Rare exemple de réfectoire hospitalier encore en place, bien que transformé dans son décor malgré une relative homogénéité de l'ensemble, le réfectoire de l'Europe est, à plus d'un titre, particulièrement intéressant. L'étudier, va ainsi nous permettre de présenter l'organisation de ces lieux rythmant le quotidien des soldats mais également d'essayer de comprendre l'évolution de son décor qui soulève d'importantes interrogations : si la paternité de ce cycle peint a été établie il y a quelques années, les questions actuelles portent désormais sur l'étendue des différentes restaurations et reprises que ce dernier a pu connaître au fil du temps.

Le réfectoire des soldats, centre de la vie communautaire de l'Hôtel des Invalides.

L'important chantier de l'établissement royal destiné à accueillir les soldats blessés au service de la Couronne, commence en 1671 sous la direction de l'architecte Libéral Bruand, qui fait alors le choix de procéder par moitiés. Ainsi, la partie orientale, élevée du nord au sud est terminée en 1674, date à laquelle les premiers pensionnaires sont accueillis, suivie par la construction de la partie occidentale entre 1674 et 1676. Dès ces premiers travaux s'impose la nécessité d'accueillir les pensionnaires dans quatre réfectoires, distribués de part et d'autre de la cour centrale, ayant une capacité d'accueil de cinq-cents personnes chacun et devant être situés à proximité immédiate des cuisines. D'autres réfectoires sont également construits : plus petits, ils sont destinés aux officiers, aux aveugles ou bien encore aux pensionnaires ne pouvant se nourrir seuls (**fig. 20**).

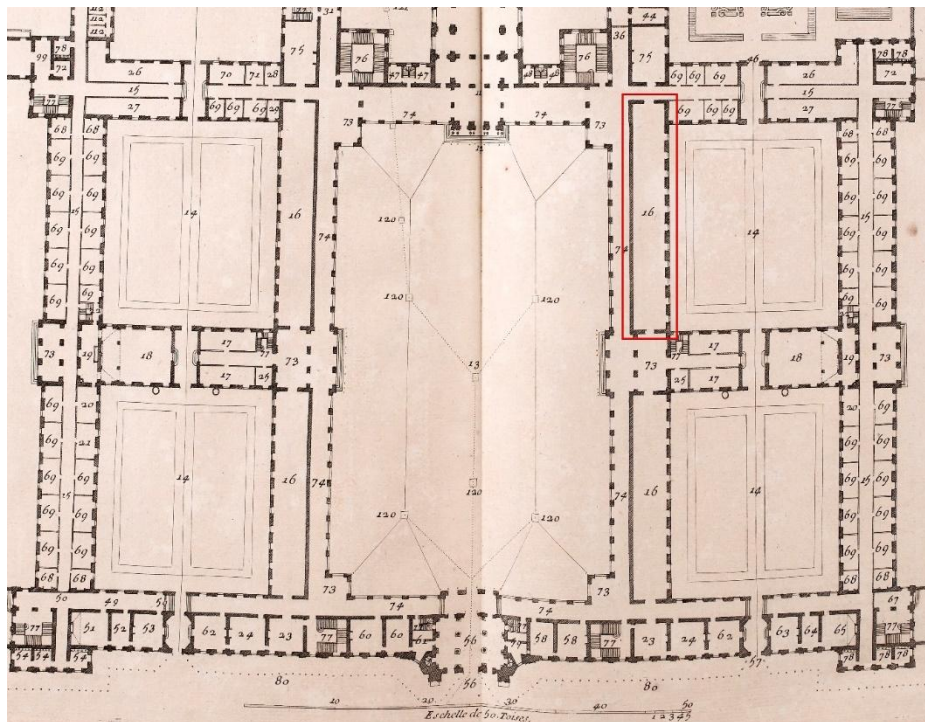


Fig. 20 : Jean Marot [grav.], « Plan général du rez-de-chaussée de tous les bâtimens de l'hôtel Royal des invalides » extrait de Le Jeune de Boulencourt, *Description générale de l'hostel royal des Invalides, établi par Louis le Grand dans la plaine de Grenelle près Paris*, 1683. Dans ce détail général, les numéros « 16 » indiquent les réfectoires des soldats, les numéros « 17 » les réfectoires des officiers et les « 18 » les cuisines des officiers et des soldats. Le réfectoire de l'Europe est encadré en rouge.

Les réfectoires des Invalides sont directement liés à la tradition des complexes monastiques, avec l'idée que tous les membres de la communauté doivent prendre leurs repas en commun dans une salle spacieuse, aérée et donnant sur le cloître. Situés de part et d'autre de la cour royale, les réfectoires des soldats sont éclairés par de grandes baies, ouvertes, non pas sur un cloître, mais sur les cours moyennes, tandis que le mur aveugle qui leur fait face entoure la cour royale (**fig. 21**).

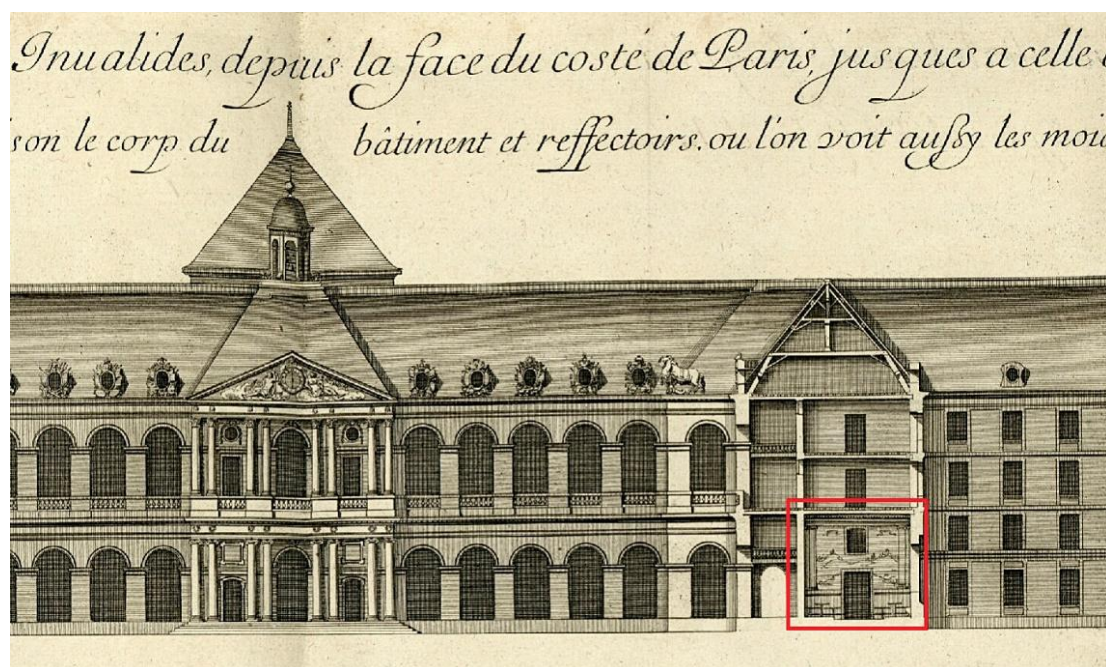


Fig. 21: Jean Marot [grav.], « Profil et élévation d'une autre coupe générale de l'hôtel royal des Invalides depuis la face du costé de Paris jusques a celle du costé de St Clou qui fait voir la face du fond de la Cour Royal en dedans ou est le portail de l'Eglise de la maison le corp du bâtiment et reffectoirs. ou l'on voit auffy les moiennes cours et infir^{ies} avec fon pla geom^{al} au bas » extrait de Le Jeune de Boulencourt, *Description générale de l'hostel royal des Invalides, établi par Louis le Grand dans la plaine de Grenelle près Paris*, 1683. [Détail figurant le réfectoire de l'Europe, encadré en rouge.]

À l'origine, le confort dans ces espaces était assez sommaire mais l'hygiène y était primordiale. En effet, à chaque entrée de réfectoire, du côté des fenêtres, se trouvait une niche abritant un lavabo, à l'instar de ce qui se pratiquait dans les réfectoires monastiques. Les soldats pouvaient ainsi se laver les mains avant de passer à table. L'eau courante était alors acheminée depuis la machine située au sud-ouest de l'Hôtel. Ces niches sont encore visibles dans les réfectoires sud-est et nord-ouest, mais a disparu dans le réfectoire de l'Europe. L'usage de ces lieux était quant à lui régi par un règlement et une discipline très stricts. En marge de quelques textes¹, l'essentiel du fonctionnement de ces espaces nous est donné par une intéressante gravure de Jean Lepautre, éditée vers 1682 et figurant un *Plan et élévation en perspective d'un des quatre réfectoires des soldats de l'hôtel royal des Invalides, qui est le premier à gauche du côté de Paris*, c'est-à-dire l'actuel réfectoire Vauban (**fig. 22**).

¹ Par les écrits de Le Jeune de Boulencourt et de Povey notamment.



Fig. 22 : Jean Lepautre, *Plan et élévation en perspective d'un des quatre réfectoires des soldats de l'hôtel Royal des Invalides qui est le premier en entrant à gauche du côté de Paris [réfectoire Vauban]*, n. d. [vers 1682] , BnF, Est-43.

Le mobilier est alors composé de huit grandes tables, soit quatre disposées de chaque côté de la salle, complétées par des bancs, le tout fixé et disposé le long des murs. Chaque pensionnaire prenait place selon un ordre précis, chaque compagnie ayant un secteur bien déterminé indiqué sur le mur². Au centre du réfectoire, et uniquement dans celui situé au nord est où Lepautre l'a représentée, se trouvait une neuvième table isolée où étaient placés les « buveurs d'eau », pensionnaires sanctionnés à la suite d'actes de débauche, d'ivrognerie ou de fautes commises à l'encontre du règlement intérieur de l'hôtel. Pendant ces jours de punition, ils ne buvaient que de l'eau, étant ainsi privés de leur ration quotidienne de vin. L'éclairage de la pièce, assuré en journée par de grandes baies à panneau de vitrail était assuré le soir par des flambeaux de cuivre disposés sur les tables³.

Les pensionnaires invalides étaient ainsi servis à table lors des trois repas quotidiens, rythmés par des cloches, indiquant le début et la fin de ces derniers. Une sentinelle était placée à la porte de chaque réfectoire afin d'empêcher les pensionnaires d'emporter les portions dans leur chambre mais également afin de noter les retards. Des aides-majors étaient par ailleurs chargés de veiller à ce que les portions soient servies réglementairement mais aussi afin de dissuader tout débordement. Ces repas étaient également l'occasion de compter quotidiennement les pensionnaires, tâche réservée aux « commis au revues », permettant ainsi d'établir la dépense journalière engagée⁴.

Chaque soldat avait une serviette, changée une fois par semaine, une assiette, une cuillère et un pichet d'étain pouvant contenir un demi-setier⁵. Les officiers avaient quant à eux deux assiettes de faïence,

² Povey, p. 189.

³ Lacaille, p. 90.

⁴ Le Jeune de Boulencourt, pp. 47-48.

⁵ Environ 25 cl.

une tasse, une cuillère et une fourchette en argent, ainsi qu'un pot à eau en étain. Les couverts restaient à la garde des garçons du réfectoire car il était interdit de les emporter dans les chambres.

Les repas étaient composés d'environ 1 kg 200 g de pain chaque jour, de 25 cl de vin à chaque repas et respectaient jours gras et jours maigres. Les garçons de réfectoires, sous la direction d'un aide major, faisaient rouler à travers la salle de petits charriots chargés de pain et de viande. Lors des jours gras, les soldats recevaient à dîner, en plus du pain et du vin, un potage et un légume, ainsi que du fromage ou des fruits, selon la saison. Pour les jours maigres, la viande était remplacée par de la morue, du saumon salé, de la merluche, du hareng ou encore de la purée de légumes⁶.

Les officiers avaient quant à eux droit à 900 grammes de viande, parfois plus, sur chaque table. Lors des jours gras, ils avaient à déjeuner une soupe, un plat de mouton bouilli et une entrée de viande cuite. Le dimanche et le jeudi, leur était servi un morceau de petit salé. Leur dessert consistait en une livre de fromage ou bien des fruits. Au dîner, on leur donnait un aloyau avec un faux-filet, un gigot ou deux épaules de mouton et une entrée qui variait davantage selon les jours : haricot de mouton ou queue de bœuf le dimanche et le mercredi, bœuf à la mode le lundi et le jeudi et hachis de viande cuite le mardi. Une salade et une livre de fromage complétaient le repas. En 1766, un nouveau règlement modifia les plats et fixa les repas : au dîner étaient désormais servis un potage, une pièce de bœuf, deux entrées et un dessert, tandis qu'au souper on servait un rôti, deux entrées, une salade et un dessert. Lors des jours de maigre, les officiers recevaient au dîner, une soupe, un plat de poisson ou de morue, un plat d'œufs, un de légumes et un fromage, tandis qu'au souper, ils recevaient deux plats d'œuf, un plat de légumes ou de morue et une salade⁷. Outre les jours de maigre et de gras, soldats et officiers observaient certains jours de jeûne en ne prenant, le soir, qu'une collation sous forme d'un plat de riz, une salade et du fromage. Pendant le Carême, le jeûne et la collation se bornaient uniquement au plat de riz avec, certains jours, des pruneaux, des mendiants et du fromage⁸.

Hormis les quelques modifications réglementaires qui furent mises en place dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, cette organisation perdura jusqu'à la Révolution. Au début du XIX^e siècle, les pensionnaires étant beaucoup moins nombreux qu'au siècle précédent, il fut décidé de remplacer tables en longueur et bancs par des tables rondes de douze places, autour desquelles les invalides étaient installés sur des tabourets, comme en témoigne la vue du réfectoire de l'Europe peint par Benoît-Benjamin Bonvoisin (**fig. 23**). À la même période, dans un souci de confort, des poêles en faïence furent installés contre deux des trumeaux de fenêtres, chargés par l'arrière, depuis la cour⁹. Ces poêles furent par la suite remplacés, sous le Second Empire, par des calorifères¹⁰.

⁶ Le Jeune de Boulencourt, pp. 47-48.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Lacaille, p. 91.

¹⁰ *Ibid.*



Fig. 23 : Benoit Benjamin Bonvoisin, *S.A.R. Mgr le duc d'Angoulême visite les Invalides, le 17 janvier 1822*, 1822, Rouen musée des Beaux-Arts.

Tout au long du XIX^e siècle, les réfectoires des soldats furent progressivement désaffectés en raison de la diminution progressive du nombre de pensionnaires. À titre d'exemple, dans les années 1820, le réfectoire sud-est, actuelle salle Turenne, était totalement abandonné tandis que trois autres étaient désormais occupés par officiers, soldats et sous-officiers au sud-ouest¹¹.

En 1872, lorsque le musée d'Artillerie fut transféré aux Invalides, les deux réfectoires ouest se trouvèrent affectés à la présentation des collections, tandis que les réfectoires est, situés près des seules cuisines encore utilisées, conservaient leur vocation initiale, restant en service jusqu'à l'installation du musée historique de l'Armée en 1896-1897.

Aujourd'hui encore, le réfectoire de l'Europe sert toujours à la présentation d'une partie des prestigieuses collections du musée de l'Armée.

¹¹ *Ibid.*

Attribution de la paternité du cycle peint du réfectoire de l'Europe

Après avoir évoqué le fonctionnement général des réfectoires, il s'agit désormais d'aborder véritablement le décor peint de ces derniers, réalisé entre 1678 et 1681, fourchettes de dates confirmées par la gravure de Jean Lepautre indiquant que « *l'on travaille aux trois autres réfectoires, ils seront représentés en face géométriquement, ils sont magnifiques en peinture et en ornements, le tout sera fini de graver au premier jour*¹² ». À l'époque de la réalisation de ce décor, les vétérans et soldats invalides qui allaient devenir des pensionnaires de l'institution et qui allaient donc venir chaque jour dans ces espaces, auraient très probablement vécu les événements figurés sur les murs des réfectoires. Aussi, ils allaient contempler ces immenses peintures murales avec l'œil critique du connaisseur. Il s'agissait alors de rendre compte de ce qu'ils avaient vécu tout en magnifiant les grandes victoires et les succès militaires du roi : la guerre de Dévolution (1667-1668), la campagne des Flandres (1672) ou encore la guerre de Hollande (1673-1677).

Dès mars 1676, lorsque qu'intervient le changement d'architecte en charge de la continuation des travaux, le ministre de la Guerre, Louvois, repris la main sur la composition générale de l'ensemble. Il s'agissait ainsi pour lui de faire une démonstration de ses ambitions tandis que son éternel rival, Colbert, était occupé par le chantier de Versailles. Aussi, pour faire réaliser le décor peint des réfectoires, Louvois fit appel à une équipe de jeunes peintres dont la renommée n'était pas encore assurée, contrairement à un Colbert qui, au même moment, faisait appel à Charles Le Brun et à Adam-François Van der Meulen, pour la décoration de l'escalier des Ambassadeurs puis de la Galerie des glaces à Versailles. Le peintre Jacques Antoine Friquet de Vauroze fut ainsi chargé des décors de la salle Vauban ainsi que de la salle Turenne et Joseph Parrocel de celui de la salle François 1^{er}.

Des questions d'attributions se sont longtemps posées concernant le décor peint du réfectoire de l'Europe, réalisé entre 1679 et 1681¹³, relatant des épisodes de la seconde partie de la guerre de Hollande, menée entre 1673 et 1675. La première description qui nous est donnée de ce cycle peint est contemporaine à sa création, puisque Le Jeune de Boulencourt, alors secrétaire de l'Hôtel des Invalides, nous indique, dans sa *Description générale de l'hostel royal des Invalides*, publiée en 1683¹⁴:

« *Sur la droite, c'est-à-dire, du côté de Saint-Cloud & au Couchant, dans le premier Refectoir, on voit ce roy vainqueur, accompagné de Minerve, de Bellonne & de la Victoire, s'acheminant vers la Meuse, qui semble luy estre déjà foudroyée, & qui luy presente Mastricht figurée par l'étoile qu'elle tient, & qui est le Type & les Armes de cette ville. Le Rhein qui est représenté dans le côté droit de ce Tableau, rend aussi ses hommages au roy ; & l'Europe est du côté gauche & se prépare à estre bien-tôt conquise toute entière par ce Grand Monarque. On remarque en suite dans ce Refectoir du côté opposé aux croisées, divers Tableaux de quelques autres conquêtes du roy, entre chacun desquels il y a des trophées d'armes dépeints dans d'autres cadres. On y voit la prise de Mastricht, de Dinan, la bataille de Seneff, la levée du siège d'Oudernarde par les trois armées, des Espagnols, des Impériaux & des Hollandois, la prise de la ville de Huy, de Limbourg & autres. Au dessus de l'autre porte est un grand médaillon, qui représente la Clemence offerte par des trophées d'armes, tenant une Victoire en sa main, avec une inscription, VICTORIS CLEMENTIA. Et de l'autre côté de ce même refectoir on voit encore plusieurs autres tableaux semblables, comme la prise de Joux, de Befançon, de Dole & de Salins pour la seconde fois, celle de Lure, de Vefou & de Fauconnier.*¹⁵ »

¹² Voir figure 3.

¹³ Le décor peint du réfectoire de l'Europe est réalisé à partir de 1679 alors que celui des réfectoires a été entrepris à partir de 1678.

¹⁴ Le Jeune de Boulencourt, chapitre VI, pp. 13 à 16.

¹⁵ Le Jeune de Boulencourt, pp. 15-16.

Grâce à cette description, l'allégorie de Louis XIV présente au-dessus de la porte nord nous est expliquée : le roi y est figuré accompagné de Bellonne, déesse de la guerre, Minerve et Victoire, et se dirige vers la Meuse qui paraît déjà conquise. La Victoire présente à Louis XIV la ville de Maastricht, représentée par l'étoile qu'elle tient dans sa main¹⁶. À droite est figuré le Rhin rendant les hommages au roi, tandis que de l'autre côté est figurée l'Europe, donnant son nom à la salle actuelle. Sur l'autre porte, faisant face à la précédente, au sud, est peint un grand médaillon représentant la Clémence assise sur des trophées d'armes et portant la devise « *Victoris Clementia* ». Si les peintures monumentales sont toujours légendées grâce à leur cartouche, la description de Le Jeune de Boulencourt est particulièrement intéressante en ce qu'elle nous renseigne sur ce qui était figuré sur les trumeaux présents entre les fenêtres du mur ouest. Les sujets de ces petits paysages nous sont ainsi donnés : ils figuraient la prise de Joux, de Besançon, de Dole et de Salins, ainsi que celle de Lure, de Vesoul et de Fauconnier. Ces compositions et les cartouches qui les accompagnaient ont aujourd'hui disparu. Disparus également les trophées d'armes décrits par l'abbé Pérau : « *Entre chacun de ces tableaux sont des trophées d'armes* »¹⁷. Les vestiges de ces trophées peints subsistent encore aujourd'hui recouverts par les grands trumeaux peints en bleu.

Si aucune attribution de ce cycle peint n'est donnée par Le Jeune de Boulencourt et par Germain Brice, Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville indique que « *[Joseph] Parrocel a peint un de ces réfectoires & Vander Meulen les trois autres* »¹⁸ attribuant le décor à Adam-François Van der Meulen. L'abbé Pérau reprend quant à lui la description de Le Jeune de Boulencourt¹⁹ mais attribue « les peintures à fresques »²⁰ à Jean-Baptiste Martin dit « Martin des batailles » ou « Martin des Gobelins »²¹. Ces deux attributions ont été reprises par la suite dans divers ouvrages sur l'édifice et il faut attendre les années 1990 et les travaux de Nicole Hanotiaux pour que des sources manuscrites identifient clairement Michel II Corneille comme auteur des peintures, travail pour lequel il reçut 3 300 livres en 1680-1681²². Michel II Corneille dit Michel Corneille le Jeune, Michel-Ange Corneille ou Corneille des Gobelins (1642-1708) est reçu à l'Académie royale dès 1663. Après s'être formé auprès de son père Michel Corneille l'Ancien, un des fondateurs de l'Académie de peinture, il continue sa formation auprès de Charles Le Brun, puis de Pierre Mignard, protégé de Louvois, avant que ne lui soit confié ce décor. Après la mort de Colbert en 1683, le peintre travaillera à Versailles pour le décor du plafond du salon des Nobles de la reine dans les grands appartements du château, à Trianon où il peint *Flore et Zéphyr* et *Le jugement de Midas*, et au petit château de Chantilly pour le fils du Grand Condé où il s'attelle, en 1691-1692, à la réalisation du *Repentir* pour la galerie des actions de Monsieur le Prince, aménagée par Jules-Hardouin Mansart. Aux Invalides il participera également au décor de la chapelle Saint-Grégoire de l'église du Dôme des Invalides.

Mais durant ces mêmes années 1990, un autre document d'archives, retrouvé par Nathalie Delosme dans le cadre de son mémoire de D.E.A. portant sur Jean-Baptiste Corneille²³, sème le doute²⁴. En effet, la chercheuse a exhumé un acte daté du 4 août 1679, indiquant que le peintre Jean-Baptiste Corneille passa marché avec le peintre paysagiste Etienne Allegrain qui fut chargé d'exécuter « *touttes les veues et élévations des profils des villes et places que le Roy a conquises pendant la campagne de Mastrits soit dans la Franche-Comté ou ailleurs et de la grandeur et forme et de la manière de tout ainsy que ledit sieur Corneille luy ordonnera et sur touttes les places et endroits qui luy seront prescripts [...] dans le réfectoire de l'hostel des Invalides* »²⁵. Il est ainsi fort probable qu'Allegrain se soit chargé de la réalisation

¹⁶ Le blason de cette ville est d'azur à une étoile d'argent à six rais.

¹⁷ Pérau, p.57.

¹⁸ Dezallier d'Argenville, p. 375.

¹⁹ Pérau, p. 56-57.

²⁰ Pérau, p.54

²¹ *Ibid.*

²² Hanotiaux, p.15.

²³ Jean-Baptiste Corneille (1649-1695) est le frère de Michel II Corneille.

²⁴ Nathalie Delosme, *Le peintre Jean-Baptiste Corneille (1649-1695)*, mémoire de D.E.A. de l'université de Paris IV, mené sous la direction d'Antoine Schnapper, octobre 1992.

²⁵ AN, MC/ET/XI/274.

des paysages présents dans les trumeaux séparant les baies ainsi que du paysage encadrant la porte d'entrée sud ou bien encore des fonds de paysages des scènes monumentales présentes sur le mur est. Le date butoir de réalisation donnée dans le contrat est janvier 1680, date à laquelle Michel II Corneille commença son travail de peinture sur les figures de premier plan pour lesquelles il fut payé en 1680 et 1681.

Mais quel rôle joua Jean-Baptiste Corneille dans cette entreprise ? Le peintre fut-il uniquement fondé de pouvoir pour son frère comme le suggère Anne Le Pas de Sécheval²⁶ ? Avait-il accepté une commande qu'il n'a pas pu honorer ou bien participa-t-il également à la réalisation du décor avec son frère, comme ce sera le cas plus tard, pour le décor de l'hôtel Mansart de Sagonne, entrepris à partir de 1686 ?

Malgré son apparente homogénéité, le décor peint du réfectoire de l'Europe semble donc être le fruit de l'intervention de plusieurs peintres. Mais cette unité n'est qu'illusoire, lorsqu'on sait que quelques décennies à peine après sa création, la composition entière semble avoir été retouchée et transformée par plusieurs mains.

Approches de datation des interventions successives menées sur le décor peint du réfectoire.

Si le décor peint de la salle de l'Europe fut exécuté entre 1679 et 1681, il semble que très rapidement, et de manière simultanée dans tous les réfectoires, l'humidité l'ait largement altéré. Ainsi, dès 1706, Germain Brice indique que les peintures des réfectoires sont « *déjà fort gâtées, à cause de l'air épais qui règne dans ces refectoirs, qui auroient dû être plus ouverts & plus vastes, à cause de la quantité des gens qui y mangent tous les jours*²⁷ ». La probable faute à la technique même d'exécution, voyant la pose de peinture à l'huile sur une préparation à l'huile, à la différence des peintures du Dôme, réalisées une vingtaine d'année plus tard « à fresque », selon une technique mixte à la détrempe sur enduit frais et couche picturale. Cette technique exclusivement à l'huile, couplée à un fort taux d'humidité aurait ainsi provoqué, très rapidement, d'importantes altérations, pertes et attaques microbiologiques.

Les premières interventions sur le décor eurent lieu presque quatre décennies après sa création et s'échelonnèrent durant tout le XVIII^e siècle. Ainsi, le peintre Pierre Dulin (1669-1748) fut chargé de réaliser des retouches sur certaines peintures, première d'une longue série de restaurations qui affectèrent profondément l'ensemble du décor peint. Pierre Dulin passa ainsi marché avec le secrétaire d'État à la Guerre pour la restauration et la conservation des peintures de l'hôtel et plus particulièrement des réfectoires. Après une très importante campagne menée en 1717, pour lequel lui et son équipe touchèrent 7000 livres²⁸, somme très importante pour l'époque, le peintre s'engagea à entretenir les peintures jusqu'en 1746. Ainsi, de 1718 à 1746, le peintre reçut chaque année 1000 livres pour l'entretien supplémentaire du décor peint²⁹. Si ces rétributions sont consignées, il n'est malheureusement pas possible de connaître la nature et l'étendue de interventions menées. Il semble cependant qu'elles aient consisté en l'application de plusieurs couches de vernis en vue de raviver, fixer et protéger les peintures, entraînant sans doute un assombrissement progressif de l'ensemble. Par ailleurs, dans ces mêmes années, il semble que de nouveaux encadrements, de style rocaille, aient été réalisés, dans un souci de moderniser l'ensemble avec des formes à la mode³⁰. En parallèle,

²⁶ Le Pas de Sécheval, p. 34.

²⁷ Brice, p. 332.

²⁸ BnF, Ms. Fr. 7950, fol. 45.

²⁹ SHD, GR 1 XY n° 23 à 26.

³⁰ Lacaille, p. 270.

en 1731, le peintre Etienne Venard, était payé pour des ouvrages faits sur des trumeaux architecturés de l'Hôtel sans que l'on sache lesquels³¹. En 1784 l'ensemble des peintures des réfectoires fut restauré par un peintre en histoire dénommé Poincelot³². Malgré les interventions successives déjà réalisées, ce décor, est, à cette époque, jugé tellement dégradé qu'on songe à le faire blanchir³³. Les réfectoires traversèrent la période révolutionnaire sans grand dommage, à l'exception des symboles de la royauté qui furent détruits : les fleurs de lys sculptées sur les chapiteaux des pilastres sont buchées et les peintures arborant des symboles royaux furent alors recouverts.

Malgré plusieurs projets de restauration des réfectoires proposés sous l'Empire, il fallut attendre 1819 pour qu'une vaste campagne de restauration de ces derniers soit entreprise, afin de faire oublier les désordres de la Révolution et rétablir les emblèmes de la royauté³⁴. En marge des symboles de la royauté restitués, tous les tableaux des réfectoires semblent avoir été remis en état³⁵. Un peintre dénommé Vauthier³⁶, a ainsi été chargé de la restauration des peintures à fresque des réfectoires³⁷. Un tableau de Benoit-Benjamin Bonvoisin (1788-1860), figurant *La visite du duc d'Angoulême à l'Hôtel des Invalides, le 17 janvier 1822*³⁸, plus ancienne représentation du réfectoire de l'Europe qui nous soit parvenue, donne une image assez précise, semble-t-il, de la pièce après les travaux réalisés par Vauthier. On y voit ainsi les grandes compositions bordées d'un bandeau peint simulant un cadre et des trumeaux peints dans un ton clair avec cartouches, inscriptions et fleur de lys restitués. Y sont également figurés les deux poêles en faïence qui chauffent alors la pièce. À cette date, les trophées décrits par l'abbé Pérau ont déjà disparu³⁹. D'autres travaux suivirent ponctuellement. Ainsi, en 1837, la cuvette du lavabo du réfectoire et la porte sud qui furent réparées. Les peintures de la pièce étaient quant à elles à nouveau nettoyées, moins de deux décennies après l'intervention de Vauthier dont nous ne connaissons pas l'étendue de l'intervention. Des parties des « grands tableaux » sont décrites comme étant tombées et certaines compositions comme endommagées. Ces retouches sont réalisées par un dénommé Aubry en 1839⁴⁰. Est-ce par ailleurs à cette date que les trumeaux ont entièrement été repeints d'une couleur uniforme ?

Les travaux menés durant les décennies suivantes ne sont malheureusement pas documentés. Il est cependant vraisemblable qu'une importante campagne de restauration ait été menée en vue de l'affectation du réfectoire au musée d'Artillerie, ce dernier ayant été transféré de l'ancien couvent de Saint-Thomas d'Aquin dans les réfectoires ouest en 1872. Sont alors déployées au sein du réfectoire de l'Europe, alors dénommé « salle des armures », armes et armures évoquant les distractions, joutes et exercices guerriers d'un homme de la Renaissance. Vitrites, socles et supports occupaient désormais l'espace intérieur de la salle comme en témoignent des photographies prises quelques décennies plus tard. Sur ces clichés, les peintures présentes dans la salle semblent être relativement fraîches, faisant penser qu'elles ont connu une intervention récente (fig.24).

³¹ SHD, I XY 24

³² SHD, I XY 95, 14 août 1784.

³³ SHD, I XY 95, 16 octobre 1784.

³⁴ Lacaille, p.271.

³⁵ SHD, I XY 109, 24 septembre 1811.

³⁶ Lacaille, p. 271.

³⁷ Griveau, p.23.

³⁸ Voir figure n° 4.

³⁹ Pérau, pp. 56-57.

⁴⁰ SHD, 1XY 122, 5 juillet 1839.

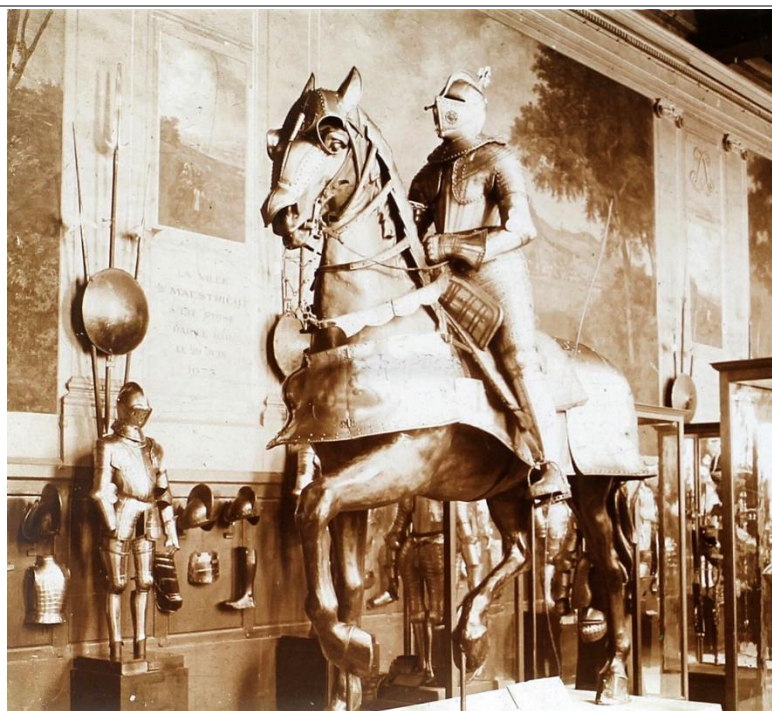


Fig. 24 : Anonyme, *Hôtel des Invalides*, armure de Louis XIII, n. d. [vers 1880], collection particulière.

La fusion du musée d'Artillerie et du musée historique de l'Armée en 1905, pour devenir musée de l'Armée, n'eut aucune conséquence dans l'aménagement général de la pièce (**fig. 25** et **fig.26**).

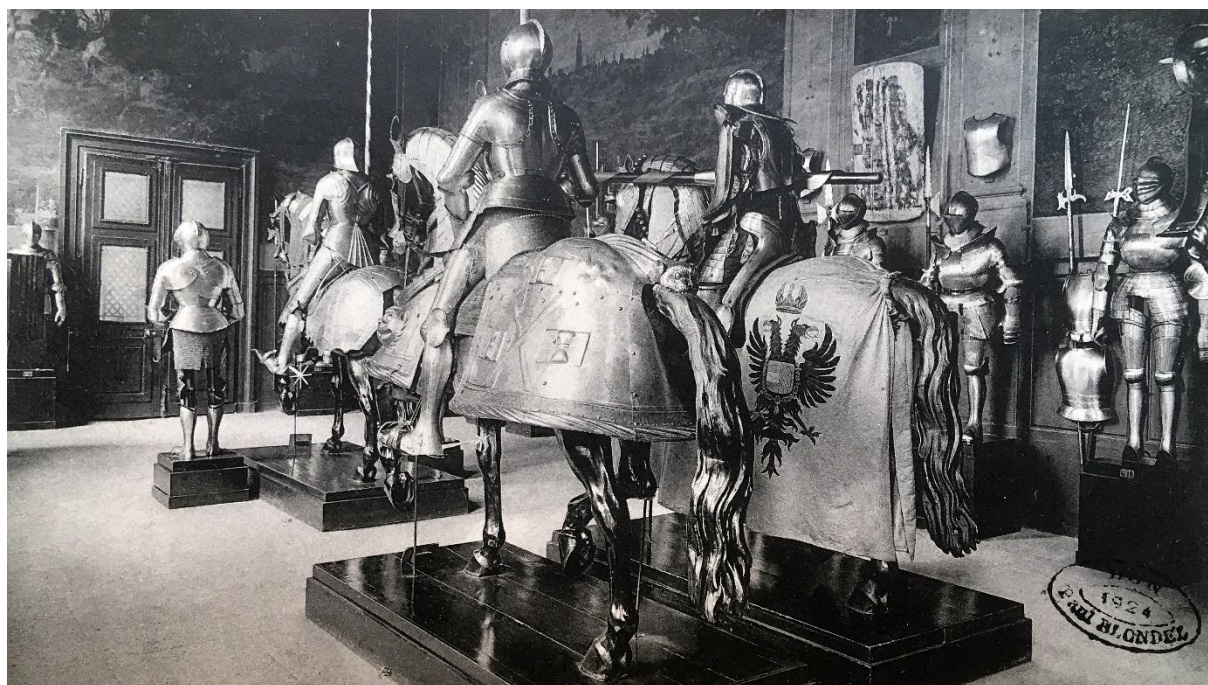


Fig. 25 : Neurdein Frères [édit.], *Hôtel des Invalides*, salle des armures, n. d. [vers 1900], Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris, CPA-3829.



Fig. 26 : Neurdein Frères [édit.], *Hôtel des Invalides, salle des armures*, 1908, Paris, BnF, 9.

Dans les années 1930, dans le cadre d'une exposition commémorative du tricentenaire de Vauban, la direction générale des Beaux-Arts et la conservation du musée de l'Armée font remettre en état le décor peint de la salle Vauban, dont les peintures sont attribuées à Jean-Baptiste Martin. Une importante campagne de restauration est menée. Les peintures des différentes salles, sont, à cette date, toujours attribuées à Jean-Baptiste Martin⁴¹. Déjà, Jacques Maroger, peintre, restaurateur, ayant consacré sa vie à l'étude des techniques à l'huile des grands maîtres et restaurateur au musée du Louvre indique que les peintures du réfectoire Vauban ont été, « à plusieurs reprises, restaurées et refaites par d'indignes barbouilleurs⁴² » ou encore que sur différents panneaux « la majeure partie des personnages était repeinte dans des formes approximatives de l'œuvre originale, sans en respecter l'esprit⁴³ ». Toujours pour le réfectoire Vauban, Maroger indique que « l'obscurcissement des panneaux était dû à plusieurs couches de cire noircies par le temps et la crasse. Il ne restait qu'à les enlever pour s'approcher de la peinture vraie. Ce résultat a été obtenu par l'emploi d'essences volatiles, afin de ne rien laisser dans le mur »⁴⁴. S'il concerne essentiellement le réfectoire Vauban, l'article de Maroger est intéressant en ce qu'il nous permet de nous rendre compte que les altérations rencontrées dans la salle de l'Europe s'observent également dans les autres réfectoires. Par ailleurs, le peintre s'attache à analyser le mur, tout en indiquant la chronologie de actions menées. Il indique ainsi « À intervalles réguliers, s'élève du sol un chaînage de pierres de taille de la largeur du mur qui monte vers le plafond pour en soutenir les poutres maîtresses ; l'intervalle qui sépare ces assises est comblé par une maçonnerie de moellons fort irréguliers, laissant de ce fait, s'infiltrer l'humidité. Les murs ont été arasés avec un enduit au plâtre sur lequel le peintre a couché un apprêt brun rouge à la colle de peau et à l'ocre rompu (nous l'apercevons par endroit à la place des écaillures manquantes). Son œuvre a été ensuite exécutée à l'huile, comme un tableau de Chevalet. Cet apprêt maigre n'a eu aucune influence néfaste sur la peinture [...]. Sur cet enduit le travail a été mené de la façon suivante : ébauche avec des matières solides qui « forment » le ciel et les arbres. Nous

⁴¹ Maroger, p. 90.

⁴² Maroger, p. 89.

⁴³ Maroger, p. 90.

⁴⁴ *Ibid.*

retrouvons dans nombre d'endroits ces empâtements qui permettent aux demi-pâtes postérieures le modelé et le fini des ciels. Même travail dans les arbres : ébauche solide indiquant dans leur esprit les grandes masses. Le tableau apparaît alors avec le dessin explicatif de ses volumes. Il ne reste plus qu'à étayer le feuillé en variant ses couleurs et leurs empâtements pour donner le jeu. Les personnages ont été ajoutés ensuite afin d'agrémenter l'effet de l'œuvre et de justifier quelques taches heureuses de couleur. Dans chacun des panneaux, nous voyons le roi à cheval, accompagné d'officiers, caracolant devant quelques groupes de soldats. Malheureusement, ces dernières parties ayant beaucoup souffert sont entièrement repeintes. Par endroits nous avons des chevaux du XIX^e siècle et les personnages sont lourdement chargés. Peu de temps après l'exécution de ces peintures, l'édifice s'est tassé et l'eau, en s'infiltrant à travers les moellons mal jointoyés, exsudé du côté des peintures, faisant écailler la pellicule picturale. [...]. Il est certain que des restaurations ont été effectuées au début du XVIII^e siècle. Elles se révèlent par le feuillé qui chevauche les parties écaillées ainsi que les parties saines, et par des repeints clairs (preuve de leur ancienneté) qui se trouvent sur les lézardes »⁴⁵. Cette expertise nous permet ainsi de nous rendre compte que, de manière simultanée, tous les réfectoires ont connu, vraisemblablement durant les mêmes périodes, d'importantes campagnes de restauration ayant entraîné les nombreux repeints brouillant l'œuvre initiale.

Dans les années 1970-1980, des travaux de restauration des peintures des deux réfectoires sud, sont entreprises sous la direction de l'administration des monuments Historiques. Ainsi, en 1975-1976, le réfectoire de l'Europe, toujours dénommé « Salle Henri IV », est restauré. C'est sans doute à ces dates, que dans un souci d'harmonie générale et de recherche d'un état plus ancien, les murs ont été traités en beige saumon et beige plus clair, que les lambris ont été peints en faux bois et que les emblèmes royaux, à l'instar des fleurs de lys, ont été repris dans un modèle assez médiocre. C'est sans doute également durant cette opération que les grandes scènes ont été rehaussées au pastel et à la craie ⁴⁶.

Ainsi, malgré plusieurs campagnes de restauration des décors peints attestées, il est difficile de déterminer la nature exacte et l'étendue des travaux successifs, que ces derniers aient consisté en un simple entretien, en des repeints plus ou moins importants ou bien en des reprises quasi-complètes de l'ensemble. Une chose est cependant certaine, il ne semble malheureusement pas rester grand-chose de la composition d'origine.

Malgré la permanence d'affectation du réfectoire entre 1680 et 1871, l'ensemble de son décor, dû aux peintres Michel II Corneille et Etienne Allegrain⁴⁷, a donc été largement restauré, repeint et retouché au fil des siècles et ce, très tôt après sa réalisation. Aussi, les peintures murales actuelles ne reflètent que très peu la réalité du décor original, qui devait être très proche d'une peinture officielle, teintée d'un certain réalisme, tant les yeux des spectateurs présents dans les années qui suivirent sa réalisation, acteurs des scènes représentées, n'auraient pas toléré l'absence de véracité historique.

⁴⁵ Maroger, pp. 90-93.

⁴⁶ Reverseau, p. 21.

⁴⁷ Le rôle de Jean-Baptiste Corneille dans cette entreprise reste, à ce jour, indéterminé.

Essai de reconstitution chronologique des différentes appellations des réfectoires des Invalides

	Nord-ouest	Sud-ouest	Nord-est	Sud-est
Actuel	François 1^{er}	Europe	Vauban	Turenne
XVII ^e siècle	Réfectoire des soldats invalides	Réfectoire des soldats invalides	Réfectoire des soldats invalides	Réfectoire des soldats invalides
XVIII ^e siècle	Réfectoire qui fait face à Saint-Cloud Réfectoire des Soldats	Réfectoire qui fait face à Saint-Cloud Réfectoire des Soldats	Réfectoire qui fait face à Paris Réfectoire des Soldats	Réfectoire qui fait face à paris Réfectoire des Soldats
XIX ^e siècle	Début XIX ^e siècle : réfectoire réservé aux soldats et sous-officiers Salle des petits modèles d'artillerie et des projets d'inventions de toutes les nations (1872 – 1882) Salle de Pierrefonds	Réfectoire réservé aux soldats et sous-officiers	Début XIX ^e siècle : réfectoire des officiers Réfectoires des soldats, sous-officiers et officiers (1872 – 1896)	Début XIX ^e siècle : désaffecté Réfectoires des soldats, sous-officiers et officiers (1872 – 1896) Fin du XIX ^e siècle : salle Turenne
XX ^e siècle	Galerie des armures Salle François 1 ^{er} (à partir de 1950)	Salle des Armures Salle Henri IV	Salle Bugeaud Salle Detaille	Salle des Drapeaux Salle des Emblèmes

Sources et bibliographie

Sources manuscrites

Archives nationales

MC/ET/XI/274 Marché entre Etienne Allegrain et Jean-Baptiste Corneille, 4 août 1679.

Bibliothèque nationale de France

Va-271 Topographie de la France, département de la Seine, Paris VII^e arrondissement, 26^e quartier, *Les Invalides*, Plans, coupes et élévations.

Ms. Fr. 7950 Hôtel des Invalides, comptes de 1717, fol. 45.

Service historique de la Défense

GR 1 XY 23 Marchés de travaux de peinture menés par Pierre Dulin, 1717-1728.

GR 1 XY 24 Travaux du peintre Venard pour *les ouvrages et impressions de peinture en huile qu'il a fait aux accompagnements des tableaux des réfectoires dudit hôtel*, 1734.

Marchés de travaux de peinture menés par Pierre Dulin, 1729-1736.

GR 1 XY 25 Marchés de travaux de peinture menés par Pierre Dulin, 1737-1743.

GR 1 XY 26 Marchés de travaux de peinture menés par Pierre Dulin, 1744-1758.

GR 1 XY 95 Intervention du peintre Poincelot, 1781-1790.

GR 1 XY 122 Paiement pour travaux peintures du réfectoire sud-ouest à Aubry, 5 juillet 1839.

GR 1 XY 194 Travaux aux Invalides, mention de pose de vernis à l'huile, 1832.

Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie

D/1/75/121 Dossier de protection.

Sources imprimées

BLONDEL Jacques-François, *Architecture française, ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais, hôtels & édifices les plus considérables de Paris*, Paris, Chez Jombert, 1752-1756, tome 1, pp. 202-204.

BRICE Germain, *Description nouvelle de la ville de Paris, et recherche des singularités les plus remarquables qui se trouvent à présent dans cette grande ville*, Paris, Michel Brunet, 1706, tome II, pp. 329-343.

DEZALLIER D'ARGENVILLE Antoine-Nicolas, *Voyage pittoresque de Paris ou Indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande ville en peinture, sculpture, et architecture*, Paris, De Bure, 1752, pp. 365-375.

GRANET Jean-Joseph, *Histoire de l'Hôtel royal des Invalides où l'on verra les secours que nos rois ont procurés dans tous les tems aux officiers & soldats hors d'état de servir*, Paris, Guillaume Desprez, 1736, pp. 31-34.

GRIVEAU Anne-Marie Julien, *Description de l'Hôtel royal des Invalides : précédée de réflexions historiques et suivie de quelques détails sur la translation des cendres et le tombeau de l'empereur Napoléon*, Paris, Perrotin, 1841, pp. 21-23.

LE JEUNE DE BOULENCOURT, *Description générale de l'hostel royal des Invalides établi par Louis le Grand dans la Plaine de Grenelle près Paris*, Paris, chez l'auteur, 1683, pp. 13-16.

PÉRAU Louis-Gabriel, *Description historique de l'hôtel royal des Invalides*, Paris, Chez Guillaume Desprez, 1756, pp. 53-59.

POVEY Thomas, *The Hostel of the Invalides*, 1689, pp. 174-194.

Bibliographie sélective

BURNAND Robert, *L'Hôtel Royal des Invalides*, Paris, Berger-Levrault, 1913, pp. 167-176.

DELAPLANCHE Jérôme, « Les décors peints des réfectoires », dans GADY Alexandre, *L'Hôtel des Invalides*, Paris, Éditions de l'Esplanade, 2016, pp. 34-35.

HANOTAUX Nicole, « De nouvelles attributions pour les peintures murales des réfectoires des soldats aux Invalides », dans *Revue de la Société des Amis du musée de l'Armée*, décembre 1991, n° 102, pp. 12-23.

HUMBERT Jean-Marcel, « Louvois et la peinture de bataille à travers le décor des réfectoires de l'Hôtel des Invalides », dans *Histoire, économie et société*, 1996, 15^e année, n°1, pp. 167-168.

LACAILLE Frédéric, « Les réfectoires des soldats invalides de 1680 à 1872 », dans Frédéric Lacaille (dir.), *Peintures murales aux Invalides, l'œuvre révélée de Joseph Parrocel*, Paris, Faton, 2006, pp. 86-93.

LACAILLE Frédéric, « Les vicissitudes d'un grand décor historié », dans Frédéric Lacaille (dir.), *Peintures murales aux Invalides, l'œuvre révélée de Joseph Parrocel*, Paris, Faton, 2006, pp. 264-279.

LE PAS DE SÉCHEVAL Anne, « Du nouveau sur Jean-Baptiste Corneille: autour d'un tableau retrouvé » dans *Revue de l'Art*, 1999, n°123, pp. 32-38.

MAROGER Jacques, « La résurrection de l'hôtel des Invalides », dans *La revue de l'art ancien et moderne*, tome 64, juin-décembre 1933, pp. 89-96.

REVERSEAU Jean-Pierre, « Salle Henri IV au musée de l'Armée » dans *Revue de la Société des Amis du musée de l'Armée*, n° 80, 1976, p.17-24.

CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ DU RÉFECTOIRE DE L'EUROPE ET DE SES PEINTURES MURALES

L'examen minutieux des lieux et le diagnostic réalisé par le BET RES permettent de connaître non seulement l'état sanitaire des peintures murales mais aussi de réaliser la critique d'authenticité des éléments de second œuvre présents dans le réfectoire.

Les peintures murales

Les peintures murales du réfectoire de l'Europe se répartissent entre les six grandes peintures de bataille du mur est, les deux grandes peintures allégoriques des murs nord et sud et les peintures d'accompagnement de ces décors, médaillons, trumeaux et pilastres, situées entre les baies du mur ouest et entre les grandes peintures du mur est.

L'état sanitaire de la couche picturale, les prélèvements analysés et les relevés en réflectographie infrarouge des grandes peintures révèlent qu'elles ont été réalisées à la peinture à l'huile, directement sur le support sans dessin préparatoire ni couche intermédiaire (ni *intonaco*, ni *sinopia* contrairement à une fresque). Leur mauvais état précoce, signalé dès 1706 et entraînant une première restauration importante en 1717 ne permet plus de connaître leur état d'origine. L'étude stratigraphique et celle des pigments des échantillons prélevés en 2023 montre qu'au mieux, certaines zones pourraient dater des restaurations du XVIII^e siècle alors que l'essentiel des éléments figuratifs datent des restaurations du XX^e siècle. Ainsi, seuls quelques fragments de ciel pourraient être considérés comme authentiques. Présentant aujourd'hui une importante quantité de repeints et reprises dont les plus récentes, entre 1975 et 1976, directement à la craie, les grandes peintures ne peuvent plus être considérées que comme des vestiges des peintures du XVII^e siècle (Cf rapports des BET Arcanes et RES).



Fig. 27 : Sondage stratigraphique réalisé en 2023 par le BET Arcanes et montrant l'absence de tracé préparatoire ou de peinture ancienne sous les repeints formant désormais l'essentiel de la couche picturale .

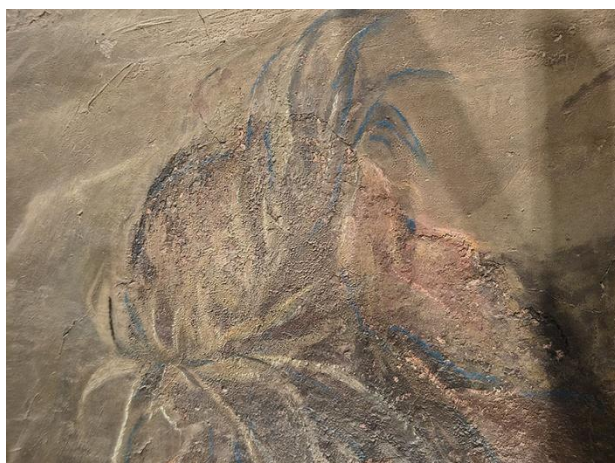


Fig. 28 : Retouche à la craie lors de la dernière restauration d'ampleur en 1975 – 1976.

Il en va autrement des décors d'accompagnement dont l'examen réalisé par le BET Arcanes lors de son étude de 2023 révèle que les trophées décrits par Le Jeune de Boulencourt seraient encore partiellement sous-jacents sous les petits paysages peints au XVIII^e ou au XIX^e siècles. Ces mêmes trophées ont également été retrouvés sous les paysages dans le réfectoire François 1^{er} lors de la campagne de restauration menée en 2005. Pour les médaillons, les vingt-et-unes couches retrouvées ne permettent pas de connaître précisément l'état d'origine mais relient ces éléments à ceux similaires situés dans le réfectoire Vauban, notamment pour les lettrages. De même, derrière les trumeaux bleus, la comparaison avec les décors retrouvés dans le réfectoire Vauban laissait espérer des découvertes de compositions sous-jacentes, ce qui n'a pas été le cas. Une teinte beige uniforme a été passée au pourtour de ces trumeaux, sur les pilastres et les embrasures, en détournant les décors.



Fig. 29 : Sondage stratigraphique réalisé par le BET Arcanes en 2023 sur les lettrages des médaillons.



Fig. 30 : Peinture beige détournant les motifs des trumeaux.



Fig. 31 : Vue des décors d'accompagnement : trumeaux, paysages, médaillons et pilastres.



Fig. 32 : Vue des décors d'accompagnement : paysage recouvrant un décor de trophées.

Les éléments menuisés

Les lambris, portes et fenêtres du réfectoire sont partiellement authentiques. Une analyse minutieuse a permis de distinguer les parties récentes ou refaites, datant probablement pour la plupart de l'installation des nouvelles fenêtres (en remplacement des fenêtres coulissantes installées au XIX^e siècle) et des ventilo-convecteurs sur le long de la façade ouest du réfectoire en 2003-2004. À cette occasion, alors que les menuiseries des fenêtres ont retrouvé leurs dispositions originelles, les embrasures ont conservé leur configuration du XIX^e siècle datant de l'installation de menuiserie coulissantes (dont un exemplaire est conservé dans les réserves du musée), remplacée ultérieurement par des menuiseries à grands carreaux, contraignant alors à compléter les bases de pilastres dans l'espace laissé libre entre la fenêtre et l'embrasure.



Fig. 33 : Ancienne menuiserie coulissante de réfectoire conservée en réserve



Fig. 34 : Menuiserie actuelle installée sans modification des embrasures



Fig. 35 : Stylobate et base de pilastre complétés dans une embrasure

Sous les fenêtres, côté ouest et en retour jusqu'aux portes nord et sud, lambris et cimaises se composent de panneaux en bois blanc recouverts d'une toile enduite peinte en marron afin d'harmoniser ce côté de la salle avec le mur est. En effet c'est sur ce dernier côté et en retour jusqu'aux portes nord et sud que le lambris intermédiaire ancien est conservé avec ses pattes de fixation en fer. En dessous, comme du côté ouest, les panneaux bas ont été fortement repris. Il s'agit de panneaux de lambris placés entre la plinthe et les lambris hauts. Ces éléments restent, dans le réfectoire de l'Europe, les derniers témoins d'une disposition ancienne visible sur les gravures (**fig.22**) et aujourd'hui disparue dans les trois autres réfectoires des Invalides. En dessous, la plinthe qui court tout autour de la pièce et cache les gaines électriques et réseaux divers constitue également l'un des éléments récents de cet ensemble. Au-dessus, les stylobates, bases, chapiteaux et corniches en bois qui rythment l'ensemble sont soit d'origine sur l'élévation est, soit repris au XX^e siècle du côté ouest. Corniches et chapiteaux semblent anciens et certaines bases, toujours maintenues par des pattes



Fig. 36 : Patte de scellement du lambris ancien.



Fig. 37 : Patte de scellement du stylobate ancien.

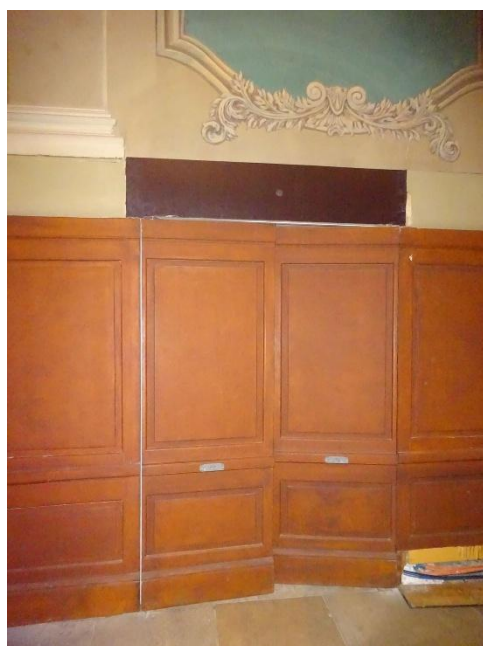


Fig. 38 : Porte sous tenture avec faux stylobate.



Fig. 39 : Vantaill bloqué par la cimaise.

de scellement anciennes non modifiées, attestent de l'authenticité de ces dernières. En outre, sur le mur ouest, deux accidents donnent à constater la mauvaise intégration des menuiseries restituées : premièrement, les vantaux bas des deux menuiseries nord-ouest ne peuvent pas s'ouvrir car ils sont bloqués par la cimaise du lambris et, deuxièmement, au sud-ouest, le linteau de la porte sous tenture est constitué d'un faux stylobate qui perturbe la régularité du cadencement des faux pilastres. Sur les murs nord et sud, les portes sont anciennes, cependant seul le chambranle nord l'est également alors que celui du sud est une copie mise en place lors de la restauration de la porte. Il en va de même de leur quincaillerie, partiellement authentique. La porte sud a, en outre, été décapée sur une face côté couloir, laissant apparaître sa teinte bois nue. Ces portes étaient peut-être équipées de grilles dans leurs cadres hauts comme au réfectoire Vauban. Seuls des sondages permettraient de le vérifier.

ÉTAT SANITAIRE

Au-delà d'une présentation peu amène et incohérente due aux réparations successives réalisées sans projet d'ensemble ni maîtrise d'œuvre, le réfectoire et ses peintures murales sont aujourd'hui en mauvais état. Alors que le plafond et le sol, tous les deux refaits, sont en bon état relatif, il en va autrement des peintures, tant les grandes scènes de batailles que les décors d'accompagnement, et des éléments menuisés.

État sanitaire des peintures murales

Les problèmes de dégradation des peintures murales rencontrés dès le début du XVIII^e siècle, n'ont pas été résolus depuis et les restaurations ont essentiellement consisté en repeints successifs, de plus en plus nombreux et sur des surfaces de plus en plus importantes au fur et à mesure des campagnes d'entretien. L'origine de la dégradation de ces peintures vient pour l'essentiel des techniques initiales mises en œuvre. En effet, peintes directement à l'huile sur l'enduit support sans aucune préparation ni aucun vernis protecteur, les peintures étaient déjà décrites comme dégradées en 1706. Les études des BET Arcanes et RES montrent qu'il ne reste rien des peintures originales derrière les décors aujourd'hui visibles, à l'exception des vestiges des trophées dissimulés derrière les paysages d'accompagnements sur les trumeaux et de quelques morceaux de ciel sur le mur est.

Les grandes peintures de bataille sont aujourd'hui écaillées à 70%, présentent d'importants décollements ainsi que de nombreuses lacunes. Quelques traces d'humidité, coulures le long des murs, dues probablement à une condensation trop importante, ont également été relevées sur les trumeaux des murs ouest et sud. Elles ont entraîné quelques efflorescences de sels sur des zones limitées. Sur le mur ouest, il s'agit probablement d'anciennes infiltrations résultant des dégâts causés par des descentes d'eau pluviale crevées. Aujourd'hui remplacées, les anciennes descentes d'eau pluviale ont également fortement endommagé l'enduit et les joints de la façade dans la cour de la Victoire, favorisant les infiltrations en cas de pluies battantes du côté ouest.

À ces dégradations factuelles, s'ajoutent les nombreux repeints sous lesquels aucune trace ni vestige de décor ancien n'ont été retrouvés lors des analyses réalisées par les BET. Ces repeints de qualité variable peuvent pour les plus anciens dater du XVIII^e siècle et pour les plus récents, ceux réalisés à la craie, de la seconde moitié du XX^e siècle. Pour les grandes peintures murales de bataille, les repeints constituent la majeure partie de la surface picturale et présentent donc les altérations signalées ci-dessus. Pour les trumeaux et peintures d'accompagnement, les repeints constituent la totalité des décors visibles. Ce sont ces derniers décors, situés sur le mur ouest, qui ont le plus soufferts des infiltrations dues au mauvais état de la façade, des descentes d'eau pluviale et à la condensation.

Entre les scènes figuratives, médaillons, inscriptions et paysages, une peinture beige épaisse et couvrante constitue probablement la dernière couche appliquée, détournant cartouches et guirlandes, ces surfaces sont également rythmées par des filets blancs délimitant de faux pilastres. L'état sanitaire de ces surfaces peintes est assez variable selon le mur sur lequel elles se trouvent. Du côté ouest, elles présentent un état similaire à celui des trumeaux qu'elles encadrent, souffrant des mêmes altérations.

Pour les peintures murales, le présent état sanitaire reprend ici les conclusions des études des BET Arcanes et RES dans laquelle le détail précis des altérations a été reporté en cartographie sur les dessins d'état actuel du réfectoire fournis par 2BDM. L'état sanitaire des peintures murales stricto sensu est donc à retrouver dans le rapport du BET RES qui sera fourni à la maîtrise d'ouvrage en même temps que le présent dossier d'étude.

État sanitaire des lambris et parties menuisées

Comme évoqué précédemment, les lambris, cimaises et plinthes sont, soit des éléments authentiques sur le mur est, soit des copies sur le mur ouest. Leur état sanitaire est ainsi étroitement lié d'une part aux matériaux dont ils sont constitués, d'autre part à leur emplacement.

Sur le mur ouest, les plinthes ont toutes été arrachées pour installer des réseaux électriques. Elles sont donc en pin et entièrement neuves puisque reposées récemment sans pour autant présenter les qualités et le rendu attendu pour des éléments situés dans un lieu classé Monument Historique. Au-dessus les panneaux de lambris hauts et bas ont été recouverts de toile, puis enduits et peints en faux bois. Par endroit, la toile se décolle. D'autre part, les mouvements des panneaux dans les cadres ont entraîné l'écaillage de la peinture faux bois laissant apparaître l'enduit blanc sous-jacent. Certains panneaux présentent des lamelles permettant le soufflage des ventilo-convecteurs. Parfois, sous la toile masquant la mouluration, des éléments semblant être en médium apparaissent.



Fig. 40 : Panneau de lambris bas avec lamelles d'aération et plinthe démontée pour le passage des réseaux électriques sur le mur ouest du réfectoire.



Fig. 41 : Décollement de la toile enduite sur un panneau de lambris bas du mur ouest du réfectoire, réalisé en sapin.

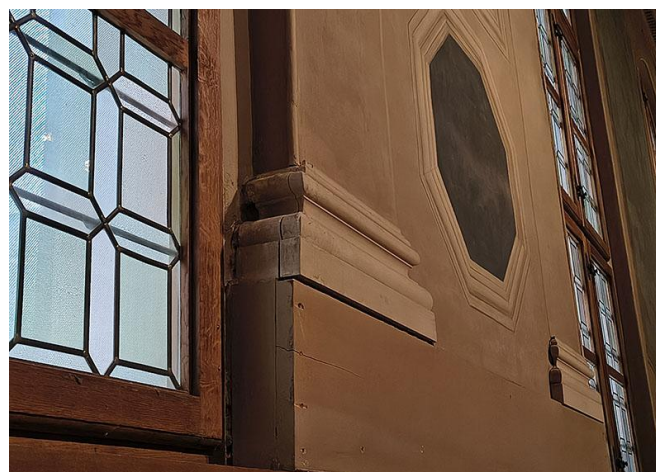


Fig. 42 : Planche de stylobate vissée, base de pilastre complétée dans l'embrasure présentant désaffleures et désassemblage. mur ouest du réfectoire.

Toujours du côté ouest, au-dessus des lambris, les stylobates sont constitués de planches de pin ou de sapin présentant des déformations plus ou moins importantes. Ces éléments fixés par des vis ont probablement été démontés et remontés plusieurs fois entraînant des fissures et décollement de l'enduit ainsi que l'écaillage de la peinture beige. Dans les angles des embrasures, les bases de pilastres ont été complétées mais les éléments rajoutés sont aujourd'hui disjoints (**fig.42**). Par endroit, les bases ont été complètement remplacées. Plus haut, il en va de même pour certains chapiteaux et surtout pour certains morceaux de corniche en bois. À l'extrémité nord, la cimaise a été découpée devant les deux dernières fenêtres afin de permettre l'ouverture des vantaux bas puis remplacées avec des vis bloquant aujourd'hui de nouveau leur ouverture.



Fig. 43 : Cimaise coupée puis remise en place, base de stylobate avec coulures, encrassement et fissuration.



Fig. 44 : Fissure d'enduit et peinture écaillée dus aux mouvements de la planche de stylobate.



Fig. 45 : Élément de corniche en bois remplacé.



Fig. 46 : Corniche en bois désassemblée

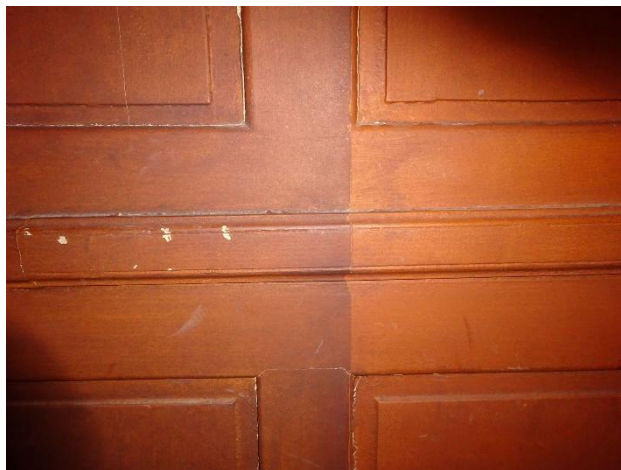


Fig. 47 : *Problème de raccord de mise en teinte sur lambris entoilés et enduits du mur ouest*

En face, sur le mur est, les panneaux de lambris haut, les cimaises et les stylobates anciens sont en relativement bon état bien que recouverts de la même peinture faux bois et beige que de l'autre côté. Ces panneaux présentent moins d'altérations que ceux qui leur font face et ont pour la plupart conservé leurs pattes de scellement anciennes. Les panneaux bas et les plaintes, de même qu'à l'ouest ont été remplacés par des panneaux en pin ou en sapin qui ont également été recouverts de toile enduite avant leur mise en peinture faux bois afin d'homogénéiser l'ensemble. Ces panneaux présentent donc les mêmes altérations que ceux du mur ouest, décollement de la toile, écaillage de la peinture, fissures.

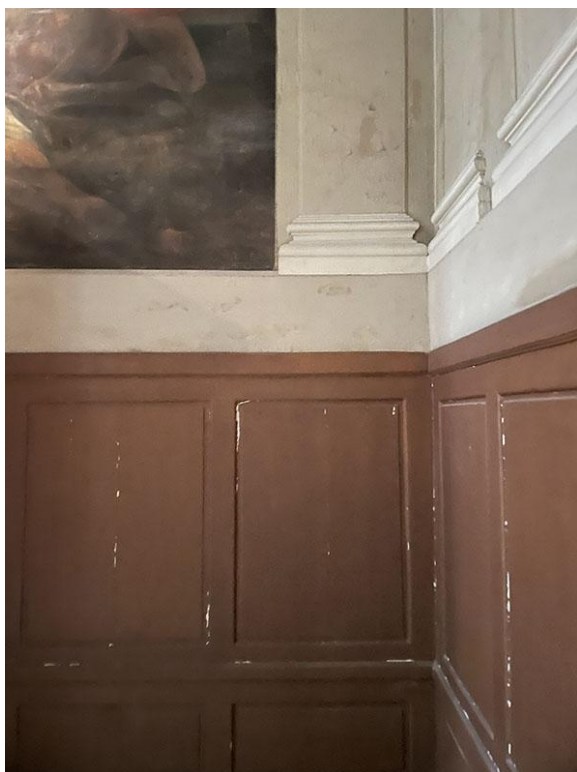


Fig. 48 : *Ecaillage de la peinture et fissuration due au mouvement des panneaux sur les murs nord et est.*



Fig. 49 : *Arrachage de la plinthe, écaillage de la peinture et fissuration due au mouvement des panneaux sur le mur est.*

Au nord et au sud, les portes ont subi des traitements variés et présentent donc des pathologies différentes. La porte sud, décapée du côté du couloir a été enduite et peinte en faux bois du côté du réfectoire, en raccord avec les lambris du côté ouest. Son état de conservation n'est donc que partiellement connu de ce côté et son chambranle est entièrement neuf. La porte nord, quant à elle, n'a pas été restaurée et présente les pathologies des menuiseries anciennes, désassemblage des éléments, jeu entre les panneaux et le cadre, dégradations visibles seulement du côté du vestibule, puisque les panneaux de cette porte ont été doublés par des panneaux en surépaisseur du côté du réfectoire, puis peints en teinte faux bois en cohérence avec les autres éléments menuisés adjacents. Quant aux lambris des élévations nord et sud, de chaque côté des portes, initialement composés de deux fois trois panneaux, ceux côté ouest ont été par une composition à deux panneaux, sans doute en lieu et place des anciens lavabos.



Fig. 50 : Porte nord, doublage des panneaux du côté du réfectoire.



Fig. 51 : Porte sud, panneaux recouverts de toile enduite du côté du réfectoire.

Pour résumé, on peut expliquer historiquement l'état sanitaire des peintures murales du réfectoire de l'Europe par trois origines :

- Du XVII^e au XIX^e siècles, l'usage provoque une surfréquentation et des apports d'humidité (hommes, repas) ;
- Aux XIX^e et XX^e siècles : les désordres sont liés au mode de chauffage inadapté (poêle), provoquant un encrassement des peintures ;
- Au XX^e siècle : le mauvais état sanitaire de la cour de la Victoire et de sa voirie (absence de drain) ainsi que celui de ses façades, notamment celle du réfectoire, et des évacuations d'eau pluviale percées provoquent de nombreuses infiltrations et coulures. Ces évacuations sont aujourd'hui remplacées mais les dégâts, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur n'ont pas été réparés. À l'extérieur, les enduits dégradés ne protègent plus les maçonneries de moellons qui, partiellement déjointoyées laissent entrer l'eau alors qu'à l'intérieur, sur les peintures murales, les traces de coulure et d'humidité persistent.

ÉTAT PROJETÉ

Parti d'intervention

Le réfectoire de l'Europe, par ses dimensions et ses proportions s'apparente à une galerie monumentale. Les peintures murales du réfectoire de l'Europe s'inscrivent dans l'ensemble des décors de la salle et plus largement dans ceux des trois autres réfectoires anciens des Invalides : les réfectoires Turenne, Vauban et François 1^{er}. Ces derniers ont déjà été restaurés selon des principes variables dépendant à la fois de leur état de conservation et des contraintes budgétaires du moment. Il résulte de ces restaurations au cas par cas, que ces lieux se présentent aujourd'hui de manière assez différente les uns des autres. Le réfectoire François 1^{er} a été entièrement restauré lors d'une grande campagne de travaux dirigée par B. Mouton ACMH en 2003. Ce chantier portait tant sur les grandes peintures de batailles, que sur les peintures d'accompagnement et les parties menuisées. Il s'agissait donc d'une restauration complète de la salle. À cette occasion, les menuiseries des fenêtres ont été remplacées par un modèle à vitraux inspiré des types de fenêtres anciens mis en place dans d'autres bâtiments des Invalides. Ce remplacement des menuiseries s'était alors également déroulé dans le réfectoire de l'Europe peut-être en prévision d'une restauration identique qui n'eut jamais lieu.

Dans le réfectoire Vauban les peintures ont subi des traitements plus légers : un simple nettoyage et du refixage sans repeints, ni réintégrations, ni dégagement des vestiges de peintures anciennes sous-jacentes des trumeaux et des médaillons. Cette intervention n'avait pas pour vocation à questionner l'état et le parti de restauration mais consistait simplement en un « bichonnage » de fin de chantier après les risques empoussièrément et les altérations liées aux interventions connexes. Après restauration les décors d'accompagnement se présentent donc comme lacunaires. Pendant cette opération, les menuiseries des fenêtres ont toutes été remplacées par un modèle identique à celui des réfectoires François 1^{er} et de l'Europe. Les parties menuisées ont été restituées avec une haute plinthe peinte en faux marbre en remplacement du panneau de lambris bas déjà disparus. Ces choix de restauration étaient déjà ceux mis en place lors de la réfection précédente, celle du réfectoire Turenne, travaux sur lesquels nous possédons peu de renseignements et qui n'ont pas été remis en cause.

Pour le réfectoire de l'Europe, il est aujourd'hui proposé de prendre en compte l'ensemble du décor, tant les grandes peintures de batailles, celles d'accompagnement, pilastres, médaillons, paysages, que les parties menuisées comme cela avait été fait précédemment dans le réfectoire François 1^{er}. La restauration de cet ensemble de manière coordonnée entre les décors peints et les éléments de menuiserie permettrait de lui rendre sa cohérence et d'améliorer considérablement sa présentation au public.

Pour les peintures murales, au regard de l'état sanitaire et des résultats des analyses du BET RES révélant la perte presque totale et irréversible de la matière d'origine des grandes peintures de batailles, il est proposé pour ces dernières de conserver les repeints à l'exception de ceux réalisés à la craie qui ne pourront être traités qu'exceptionnellement en conservation. Il est également proposé en sus, le traitement des lacunes en réintégration avec éventuellement des sous-niveaux et le repeint des retouches à la craie qui seront supprimées. Il n'est pas proposé de dégager les vestiges de trophées sous-jacents derrière les petits paysages. Cette opération, dont le résultat pourrait s'avérer décevant, entraînerait trop de modifications dans les décors d'accompagnement en faisant disparaître les peintures de paysage qui datent probablement des restaurations du XVIII^e siècle. D'autre part, le mauvais état de conservation des peintures et surtout l'absence d'éléments d'origines sous les repeints des grandes scènes de batailles, révélé par les sondages, expliquent ce choix de conservation qui ne permettrait pas une restauration homogène entre les grandes peintures de bataille et les décors d'accompagnement. Ce parti diffère cependant sensiblement de celui qui a été pris en 2003 lors de la restauration du réfectoire François 1^{er}. En effet, pour cette dernière restauration, conformément à l'avis de l'Inspection générale des Monuments Historiques⁴⁸, l'importance des vestiges sous-jacents permettait de dérestaurer les peintures pour retrouver l'état du XVII^e siècle alors que cette option n'est pas envisageable dans le cas du réfectoire de l'Europe. Néanmoins, il est possible d'améliorer les fausses

⁴⁸ Avis de l'Inspection des Monuments historiques du 24 juin 2003.

moulures peintes « façon pizzeria » autour des petits paysages et qui dévalorisent grandement l'ensemble monumental par leur médiocrité et leur naïveté d'exécution.

Pour les lambris et les portes, la toile enduite et les ajouts devront être retirés, les panneaux restaurés puis remis en teinte. Selon la stratigraphie retrouvée, il pourra s'agir d'un simple fond dur avant mise en cire ou d'une remise en peinture complète selon l'une des teintes identifiée. Les embrasures seront remises à leur dimensions originelles permettant ainsi de rétablir l'angle contre lequel s'appuyaient les bases de faux pilastres et de rendre à la perspective de la salle l'alternance cadencée à la juste proportion des ouvertures du mur ouest.

Le projet de restauration peut se diviser en quatre types d'intervention :

- La restauration des peintures figuratives (scènes de bataille et paysages) ;
- La restauration des décors peints périphériques (faux pilastres, trumeaux, médaillons) ;
- La restauration des lambris et des portes ;
- La reprise d'éléments perturbateurs : porte sous-tenture, vantaux bas des fenêtres nord, reprise des embrasures.

Rappel des conditions d'installation de chantier

La restauration du réfectoire de l'Europe devra se faire dans le cadre global des autres travaux en cours aux Invalides au moment de l'opération même s'ils ne concernent pas directement le musée de l'Armée. En effet, les travaux se dérouleront dans un site qui restera ouvert aux utilisateurs et au public, et dont le maintien de l'ensemble des activités pendant le chantier est primordial. L'Hôtel National des Invalides est, en effet, à la fois :

- Un hôpital militaire qui loge des pensionnaires mais reçoit aussi en consultations de jour ;
- Un site institutionnel donnant lieu à des cérémonies, des prises d'armes, des enterrements, des hommages, ... entraînant de nombreux arrêts de chantier ;
- Un site militaire géré par un commandement militaire qui impose des modalités d'intervention et des consignes de sécurité ;
- Un site occupé (utilisateurs du site et public extérieur) qui contraint toute intervention liée aux consignes du service de prévention du site ;
- Une zone sécurisée que constitue le Secrétariat Général de la Défense et Sécurité Nationale (SGDSN) ;
- Plusieurs musées en exploitation qui imposent horaires et conditions de circulations et d'intervention ;

Les façades doivent rester accessibles aux engins pompiers. En cas d'incendie (camion échelle), aucun obstacle ne doit entraver la circulation des véhicules de secours.

Dans le cas de ce chantier de restauration, le réfectoire de l'Europe devra être fermé au public pendant les travaux. Les collections qui s'y trouvent devront être déménagées par la Conservation et mises en réserve. Le déplacement des œuvres actuellement exposées dans cette salle de musée ne fait pas partie de ce projet. Les vitrines fixées le long des murs devront être démontées, celles placées au centre de la pièce pourront être laissées en place et seront protégées pendant la durée du chantier.

Les installations de chantier comprendront :

- Base vie et bungalow de chantier (réfectoire, vestiaires et sanitaires), Ces installations seront composées de roulottes placées dans la cour de la Victoire (roulottes autonomes) ;
- Réalisation de branchement eau/électricité sur les réseaux de l'hôtel pour les besoins du chantier ;

- Mise en place d'un panneau d'information de chantier ;
- Échafaudages : Fourniture et pose d'échafaudages de pied sur toute la hauteur des élévations de la salle (quatre côtés) et protections nécessaires à la réalisation des travaux (protection des sols, protection des vitrines placées au centre du réfectoire), le déplacement des objets contenus dans les vitrines et le déplacement des vitrines murales sont à la charge du musée ;
- Protections plomb et déplombage :
 - Provisions pour toutes précautions nécessaires et intervention sur surfaces contenant du plomb. Il est nécessaire de prendre en compte la présence de plomb dans les peintures, sur les lambris et les menuiseries. Le repérage de la présence de poussières de plomb liée à une contamination présente avant le démarrage du chantier peut être réalisé par des prélèvements surfaciques de poussières de plomb. Il est recommandé de faire appel à un opérateur de repérage spécialisé dans la réalisation de repérage du plomb surfacique avant travaux. La méthodologie proposée devra permettre le retrait du plomb surfacique sans émettre de poussières, danger principal sur les compagnons, en particulier, l'application d'un gel nettoyant par pulvérisation mécanique, à adapter en fonction de l'encrassement des fonds. Un avis conforme du CSTB garantira son innocuité. Après séchage, humectage et rinçage, les eaux polluées seront retraitées dans les filières prévues à cet effet et selon les normes en vigueur ;
 - Toutes précautions et informations seront prises pour protéger le personnel et le chantier de tout risques de dissémination du plomb. Une méthodologie liée au nettoyage des zones, au ramassage et à l'évacuation régulière des déchets sera établie. Des mesures d'hygiène appropriées devront être prises pour protéger les personnels et les lieux ;
 - La fourniture et la mise en place des protocoles et protections pour le déplombage des parties menuisées (sas etc..) ;
 - Le déplombage de toutes les parties menuisées.

Restauration en conservation des peintures murales

Les peintures murales seront traitées en conservation, à l'exception des retouches à la craie (et/ou au pastel) qui ne pourront être qu'exceptionnellement conservées. Le niveau de rendu obtenu, variera en fonction de la maîtrise d'ouvrage qui pourra choisir le niveau de réintégration souhaité pour les lacunes (voire étude BET RES en annexe et CCTP). Les vestiges de décors sous-jacents, notamment ceux du mur ouest ne seront pas dégagés.

Cette restauration comprend :

- La mise en place des protections des peintures murales, notamment lors du déplombage ;

Pour les compositions peintes à l'huile (scènes de batailles et petits paysages) :

- Le décrassage ;
- Le refixage ;
- Le nettoyage sélectif des repeints ;
- La suppression des repeints à la craie ou au pastel ;
- La consolidation ;
- Le masticage ;
- La réintégration des lacunes et plages discordantes
- La réintégration illusionniste par repeint pour les parties trop endommagées.

Pour les médaillons et cartels :

- Le dégagement mécanique de la couche superficielle ;
- Le refixage ;
- Le nettoyage ;

- Le masticage ;
- La réintégration des lacunes et plages discordantes. ;

Pour les panneaux monochromes bleus du mur ouest :

- Le décrassage ;
- Le refixage ;
- Le nettoyage ;
- Le masticage ;
- La réintégration des plages discordantes ou l'application d'une nouvelle teinte bleue.

Pour les fonds beiges, stylobates, faux pilastres et encadrements des paysages, médaillons, trumeaux :

- Le décrassage ;
- Le refixage ;
- Le nettoyage ;
- Le masticage ;
- La réintégration des plages discordantes ou l'application d'une nouvelle teinte beige (essentiellement sur le mur ouest) ;
- La restitution des filets ombrés des faux pilastres et encadrements ;
- L'amélioration des fausses moulures et faux chambranles de l'élévation ouest.

Pour les murs sud et nord :

- Mise en peinture des enduits autour des niches de lavabos si découvertes.

Restauration des parties menuisées

Les parties menuisées font partie du grand décor, elles présentent et encadrent les grandes scènes de batailles et, à ce titre, doivent être traitées en même temps.

Pour les lambris et parties menuisées, portes, base de pilastres, chapiteaux :

- Le décapage mécanique de la peinture et /ou badigeon (compris précautions nécessaires dues à la présence éventuelle de plomb) ;
- La mise en teinte faux bois ou blanc selon la situation.

Pour les lambris bas :

- Élimination des éléments rapportés (plinthe ou autre selon découverte, les panneaux ou éléments complets, en bon état et présentant les mêmes profils et assemblages que les panneaux anciens seront conservés même s'il sont identifiés comme récents) ;
- Greffes ou remplacement des pièces hors d'usage (cimaises, montants, panneaux bas ou hauts...) ;
- Réassemblage des éléments anciens disjoints des stylobates, bases, chapiteaux et corniches ;
- Réfection des petits accidents, par greffes, flipots ou exceptionnellement à la résine ;
- Remplacement des éléments détériorés et révision des pièces conservées ;
- Remplacement des panneaux bas de ventilation par des panneaux neufs selon dessin projet (cf. documents graphiques) ;
- Le démontage des panneaux de lambris ouest des murs nord et sud
- La fourniture, la fabrication et la pose de lambris neufs en chêne subdivisés en trois panneaux pour les côtés ouest des murs nord et sud si découverte lavabos après sondage ;
- La fourniture, le façonnage et la pose d'habillage en plomb des niches et lavabos si découverts après sondage.

Pour les fenêtres :

- *Toutes les fenêtres :*

- Mise en place de joint d'isolation sur ouvrants et sur le bâti des fenêtres : type compriband ;
- Suppression des éléments de base ajoutés en retour dans les embrasures ;

- *Fenêtres B02-O-001-CVI et B02-O-002-CVI*

- Dépose des fenêtres B02-O-001-CVI et B02-O-002-CVI ;
- Toutes les sujétions de coltinages, manutentions et les transports en atelier aller et retour, si nécessaire ;
- La mise en place de protections et clôtures translucides provisoires ;
- Modification des montants des fenêtres B02-O-001-CVI et B02-O-002-CVI et pose d'un nouveau jet d'eau pour le dormant ;
- Fabrication et pose de nouveaux vantaux bas aux bonnes dimensions (permettant leur ouverture) pour les fenêtres B02-O-001-CVI et B02-O-002-CVI ;
- Repose et calfeutrement des fenêtres B02-O-001-CVI et B02-O-002-CVI ;

- *Fenêtre intérieure :*

- La dépose en restauration de la fenêtre intérieure sud (dépose obligatoire par le côté salle de l'Europe, la double fenêtre du côté de la salle de réunion n'est pas prévue démontée, ni en restauration) ;
- Toutes les sujétions de coltinages, manutentions si nécessaire ;
- Après décapage de la fenêtre intérieure, élimination des éventuels éléments rapportés ;
- Greffes ou remplacement des pièces hors d'usage (cimaises, montants, panneaux bas ou hauts...) ;
- Réassemblage des éléments anciens disjoints des stylobates, bases, chapiteaux et corniches ;
- Réfection des petits accidents, par greffes, flipots ou exceptionnellement à la résine ;
- Remplacement des éléments détériorés et révision des pièces conservées ;
- Pose de carreaux en verre soufflés.

Pour les portes nord et sud :

- Dépose des chambranles si nécessaires et des vantaux pour restauration en atelier ;
- Dépose des panneaux de medium doublant la porte nord ;
- Greffes éventuelles des pièces hors d'usage (montants, traverses, panneaux bas ou hauts...) après état sanitaire ;
- Réassemblage des éléments anciens disjoints ;
- Réfection des petits accidents, par greffes, flipots ou exceptionnellement à la résine ;
- Remplacement des éléments détériorés et révision des pièces conservées ;
- Mise en impression et mise en protection pour retour chantier ;
- Repose des vantaux restaurés ;
- La remise en jeu ;
- Remise en place des chambranles ;
- Mise en œuvre des calfeutlements extérieurs ;
- Raccords de plâtrerie éventuels ;
- Élimination des déchets ;
- Mise en peinture face intérieure et mise en peinture faux-bois sur la face extérieure ou mise en cire à la charge du lot restauration de peinture.

Pour la porte sous-tenture :

- Dépose des vantaux de la porte sous-tenture ouest ;
- Après décapage par le lot peinture, élimination des éventuels éléments rapportés (selon découverte, les vantaux ou éléments complets et en bon état seront conservés) ;
- Greffes ou remplacement des pièces hors d'usage (cimaises, montants, panneaux bas ou hauts...) ;
- Repose de la porte selon les nouvelles dispositions des pivots supérieurs fournis par le lot serrurerie

Restauration de la quincaillerie et de la serrurerie (à charge du lot menuiserie)

Les éléments de quincaillerie anciens repérés sur les portes ainsi que les pattes de scellement anciennes en fer pur retenant les panneaux de lambris anciens seront conservés et restaurés. Ce travail, à charge du lot menuiserie pourra se faire en coopération ou en sous-traitance.

Cette restauration comprend :

- La dépose de la serrurerie des portes nord et sud en vue de leur restauration puis de leur repose à l'identique et à leur emplacement d'origine au terme des travaux. Attention, les pivots de bas de porte sont dans une crapaudine ménagée dans la pierre du dallage ;
- Nettoyage des éléments en fers déposés et décapage de leurs peintures jusqu'au métal ;
- Nettoyage des éléments en bronze ou laiton doré à l'eau chaude savonneuse, décapage de leurs peintures
- Remise en état et redressement des gonds et des fiches ;
- Fourniture et pose en remplacement à neuf sur le modèle des éléments anciens conservés et restaurés, des gonds et fiches qui ne sont pas authentiques (Cf datation, documents graphiques) ;
- Remise en état des serrures et de leur mécanisme ainsi que leur graissage ;
- Entretien de toutes les quincailleries conservées des fenêtres B02-O-001-CVI et B02-O-002-CVI (nettoyage, huilage) et de la fenêtre intérieure sud, compris démontage pour redressement, remontage, réglage, graissage, fourniture à neufs des vis détériorées ;
- Fabrication et mise en place d'une barre plate en fer avec pivots pour la porte sous-tenture ouest.

Maçonnerie pierre de taille

Préalablement aux travaux de restauration des peintures d'accompagnement, les embrasures des onze fenêtres du réfectoire seront remises à leurs dimensions d'origine.

Les travaux de maçonnerie comprendront :

- Remise en état des angles des embrasures des fenêtres (onze fenêtres) compris nettoyage, réparations ponctuelles et en recherche par ragréages et bouchons ;
- Redressement des surfaces au mortier ;
- Fourniture et pose de rejingots en pierre pour les fenêtres B02-O-001-CVI et B02-O-002-CVI ;
- Calfeutrement des deux faces des menuiseries B02-O-001-CVI et B02-O-002-CVI après leur repose ;
- Sondage et dégagement des niches de lavabos ;
- Reprise des maçonneries des niches de lavabos si découvertes ;
- Restitution et habillage d'une forme de lavabo si la pierre de lavabo n'existe plus.